

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

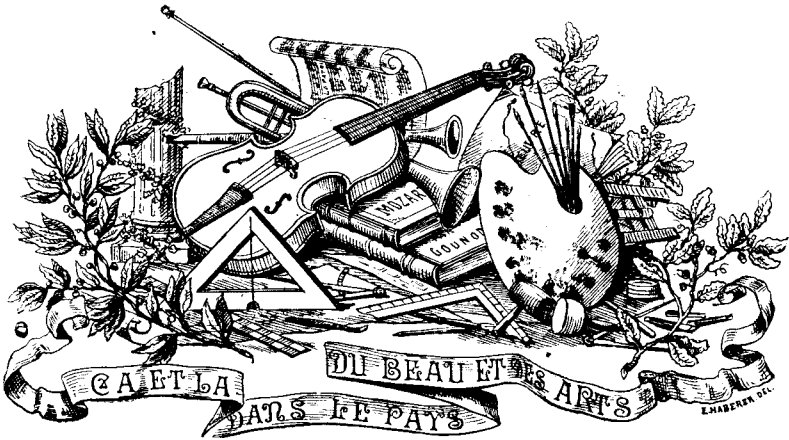
- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.







## LES MUSICIENS AMBULANTS

D'APRÈS DIÉTRICH.

**N**ous admirions le mois dernier une belle composition de la renaissance de l'art chrétien en Allemagne. Si maintenant nous retournons de quelques années en arrière, nous tomberons dans une période où l'art allemand avait presque complètement disparu : la période qui s'étend d'Albert Durer (1528) à Cornelius (1783) et Overbeck (1789). Cette éclipse d'une école si pleine de promesses à ses débuts, fut causée par la Réforme qui, sous prétexte de tout rétablir, vint détruire tout ce qu'il y avait d'aspirations nobles et grandes dans ce pays.

Entre temps nous pourrions bien apercevoir la poétique et charmante figure d'Angelica Kauffman, enchantresse si bien défendue, comme artiste et comme femme, par ses beaux yeux et sa douce voix contre les amères discussions de la critique. Mais en dehors d'elle nous ne trouvons que des peintres sans originalité, habiles tout au plus à faire des pastiches.

Diétrich, dont nous reproduisons aujourd'hui *les Musiciens ambulants*, est peut-être le plus remarquable de ceux-ci. Il poussait si loin l'horreur de l'originalité qu'il défigura même son nom, et pour lui donner une couleur étrangère, il signa un grand nombre de ses œuvres : Dictriey. Un de ses historiens, usant envers lui de son procédé de libre imitation, apprécie son œuvre dans les vers suivants :

Coloriste aujourd'hui, demain des-inateur,  
 Et, même en inventant, toujours imitateur,  
 Diétrich fut tour à tour Van Ostade, Corrège ;  
 De Protée, en son art, il eut le privilège.  
 Et sut, dans ses tableaux, fleuri, suave et grand,  
 Recommencer Watteau, Poelembourg et Rembrandt.

Il faut avouer que Diétrich mettait au service de ce métier d'imitateur un rare talent. Combien, en face de ce paysage où le soleil répand à flots une vapeur dorée, où les fonds se perdent dans un lointain sans bornes, oseraient affirmer qu'ils ne sont pas devant un Claude Lorrain ? Cette chambre obscure, dont la fenêtre entr'ouverte laisse passer un rayon de chaude lumière qui tombe sur la figure de trois hommes assis autour d'une table,.....mais c'est un Rembrandt ! Berghem a dû peindre ce paysage tranquille où des vaches, des chèvres, des moutons, conduits par une bergère accorte et joufflue, traversent un ruisseau limpide. Si nous ne nous trompons, c'est Wouwermans qui a dessiné ce cheval aux jambes fines et nerveuses, monté par un cavalier de bonne mine. Il nous semble reconnaître Salvator Rosa dans ce paysage où pendent des roches affreuses, où s'ouvrent d'étroites et profondes gorges servant de retraite aux bandits. Erreur que tout cela. Si nous avons des prétentions au titre de connaisseur, il nous faudra aujourd'hui faire un acte d'humilité, car tous ces tableaux sont signés Diétrich ou Dictricy, selon que nous sommes devant une œuvre imitée d'un peintre du Nord ou d'un peintre d'Italie ; ils sont tous l'œuvre de cet homme extraordinaire dont le trait caractéristique a été l'universalité dans l'imitation. Diétrich, en effet, s'arrête avec Berghem au fond des riantes vallées, il connaît les ciels d'or et les horizons transparents de Jean Both et de son frère André ; il peut, quand il lui plaît, suivre Evendingen au sommet de ses rochers solitaires et de ses sapins immobiles ; s'asseoir avec Ruysdael au bord des cascades bruyantes. La grâce, la suavité, l'harmonie de Poelembourg lui deviennent familières. Sur les traces d'Elzheimier, il peint cette *Fuite en Egypte*, son chef-d'œuvre peut-être, où Joseph, armé d'une torche de résine, cherche un gué pour traverser le cours d'eau qui se rencontre sur la route des pauvres exilés et éclaire d'une manière si fantastique cette scène de nuit obscure. Il n'est pas jusqu'à l'insipide et laborieuse perfection du chevalier Vander Werff que Diétrich n'ait eu la fantaisie d'imiter.

En présence de Rembrandt, notre Protée est rêveur, méditatif, expressif dans le dessin, rapide et capricieux dans l'exécution. Qu'il vienne à rencontrer les comiques et vulgaires physionomies d'Adrien Van Ostade, des villageois trapus fumant sous la treille

de houblon à côté d'un pot de bière, des poupons à tête énorme et aux jambes courtes, aussitôt le voilà transformé ; il abandonne l'Ancien et le Nouveau Testament, il dessine des têtes grotesques surmontées de gros bonnets de laine ou de chapeaux déformés. Son pinceau devient moelleux, fondu ; sa couleur, tout à l'heure chaude et dorée, se refroidit, revêt cette teinte verdâtre qu'Ostade répandait dans la plupart de ses tableaux et qui donne une harmonie si douce à ses compositions, et il nous peint ces *Musiciens ambulants* que nous avons devant les yeux et que l'on confondrait facilement avec ceux de Van Ostade, tant il y a fait peu de changements. Comme dans le tableau de celui-ci, le père, armé de son violon, domine la troupe de ses enfants qui se pressent autour de lui. Ils franchissent une espèce de porte ou d'arcade, à travers laquelle on aperçoit le ciel et la campagne. C'est dans les physionomies fines et railleuses de ses personnages que Diétrich s'est éloigné le plus de son modèle, qui, lui, a répandu une tristesse malade sur les visages de cette pauvre famille traînée de village en village par la misère. Mais même en corrigeant ou travestissant la pensée d'Adrien Ostade, Diétrich s'est encore inspiré de lui ; car dans les traits du père, on reconnaît aisément le caractère d'un autre personnage du maître hollandais, qui joue également du violon et débite des gravelures à des paysans assis devant la porte d'une maison rustique.

Diétrich naquit à Weimar le 30 octobre 1712, et reçut au baptême les noms de Christian-Guillaume-Ernest. Son père fut son premier maître. A quinze ans, on le plaça chez le peintre Alexandre Thiele, paysagiste estimé, résidant à Dresde. Il sortit de là, après trois ans, fort habile dans cette branche de l'art et eut le bonheur de rencontrer un grand seigneur de la cour de Dresde qui lui fit une pension de quinze cents livres. Il vécut ainsi pendant quatre ans, libre de soucis et tout entier à son art.

En 1734, Diétrich voulut voir du pays et partit pour la Hollande. Il s'y occupa à étudier et à imiter les maîtres dont les œuvres lui plaisaient le plus.

De retour à Dresde, il devint le peintre favori de la cour, on l'accabla littéralement de commandes. N'y pouvant suffire, malgré son extrême facilité et un travail incessant, il s'enfuit à Brunswick dans l'espoir d'y prendre un peu de repos. Reçu à la cour du duc, il ne trouva pas ce qu'il était venu chercher et fut contraint de mettre une plus grande distance entre lui et ses admirateurs. Diétrich se rendit alors en Italie, terre classique de la peinture, et là se fit Italien comme en Hollande il s'était fait

Hollandais. Après une absence d'à peu près deux ans, il revint à Dresde, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1774. C'est dans cette ville qu'il faut aller pour connaître Diétrich. La galerie de Dresde, qui fut sa véritable patrie, renferme de nombreux tableaux de sa main et dans tous les genres. Diétrich, qui de son vivant s'était fait l'imitateur fidèle d'Ostade, devait continuer ce rôle même après sa mort. Comme le maître hollandais avait trouvé dans la personne de Corneille Visscher un graveur capable de faire un second chef-d'œuvre de la reproduction de son tableau, de même Diétrich trouva dans Jean Georges Wille un artiste assez habile pour faire la même chose du sien.

\* \* \*

C'était vers l'an 1736. Deux jeunes Allemands, en route tous deux pour Paris où ils voulaient tenter fortune, se rencontrèrent à Strasbourg. L'ainé se nommait George-Frédéric Schmidt et était fils d'un pauvre tisserand de Berlin. Extrêmement petit de taille, il venait, à cause de ce défaut de conformation, d'être déchargé, avant l'expiration de son temps, du service au corps d'artillerie de Berlin où il servait depuis six ans. Le plus jeune était Jean-George Wille, apprenti d'un armurier de Königsberg, sa ville natale, sous la direction duquel il avait fait preuve d'une habileté peu ordinaire dans l'ornementation des serrures et des crosses de fusil. Cette rencontre fortuite devait être le prélude d'une amitié aussi tendre que durable. La main dans la main ils prirent ensemble le chemin de Paris, où une même carrière devait les trouver toujours inséparables, cherchant la gloire et la renommée à l'aide du burin.

Laissons le premier faire son chemin, et suivons Wille qui entra au service de l'éditeur Odieuvre. L'extrême facilité d'exécution dont il fit preuve dans la facture de quelques-unes de ses planches, attira l'attention d'Hyacinthe Rigaud, académicien distingué et alors le plus célèbre portraitiste de France. Dès lors sa réputation fut faite. Rigaud présenta son protégé comme un phénomène dans son art, à de riches amateurs qui lui donnèrent d'importantes commandes ; bientôt la renommée du jeune Allemand dépassa celle des plus remarquables graveurs français du temps. Il devint membre des académies de Paris, de Rouen, d'Augsbourg, de Vienne, de Berlin et de Dresde ; fut nommé graveur des rois de France, de Danemark et de l'empereur d'Allemagne. Les souverains lui envoyaient de toute part des jeunes gens pour qu'il les

initiait aux secrets de son art. Tous les étrangers de distinction, qui visitaient Paris, tenaient à l'honneur de lui être présentés. Ils célébraient à l'envi le brillant de son exécution et la netteté de son travail : qualités qui, en effet, ont rarement, si jamais, été portées à un si haut degré. Nous pouvons le constater nous-mêmes en comparant la planche que nous donnons aujourd'hui avec celles reproduites jusqu'ici dans la REVUE : toutes cependant sont des chefs-d'œuvre de l'art de la gravure.

Entre les mains de Wille, le burin est un instrument docile. S'agit-il de rendre l'effet de la soie, du satin, du métal, il le fait jusqu'à produire l'illusion. Il donne admirablement le fini et le brillant des peintures de Gérard Dow, de Miéris, de Metzka et autres peintres de cette école.

C'est dans cette habileté inouïe que nous trouverons le côté faible de l'œuvre de Wille. Il sacrifie souvent son modèle au désir de faire parade de sa science ; oubliant que le graveur doit s'identifier avec son modèle, abdiquer son individualité, s'effacer en quelque sorte pour reproduire l'œuvre du peintre, il distrait par les agréments de détail de son travail métallique l'œil que devrait attirer, avant tout, l'ensemble de l'œuvre.

Parmi ses nombreuses œuvres, les amateurs font le choix d'un certain nombre de planches plus précieuses que les autres par leur renommée et leur beauté. Citons : *La mort de Cléopâtre*, d'après Netscher ; *L'exhortation paternelle* (mieux connu sous le titre de *la robe de satin*) d'après Terburg ; *Les musiciens ambulants*, d'après Diétrich ; *La bonne femme de Normandie*, d'après son fils P. A. Wille, et plusieurs portraits d'après Rigaud.

Wille mourut en 1807, à l'âge avancé de 90 ans, et, chose étonnante pour un homme qui avait eu tant de vogue et dont certaines épreuves de gravures se sont vendues jusqu'à neuf cent vingt francs, il était réduit à une pauvreté extrême.

ALPHONSE LECLAIRE.





# LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

---

## V

Armements de 1690.—Phipps devant Québec.—*Colin-Maillart* au château.—Somme et réponse.—Le fort en ruines.—Erections de nouvelles murailles, en 1693.—Une inscription.—Démolition du premier château Saint-Louis, en 1694.—*Tartuffe* au château.—Beau trait d'intolérance.

La population de Québec et de la Nouvelle-France fut vivement alarmée, dans l'automne de 1690, en apprenant qu'une flotte de trente-quatre vaisseaux, partie des ports de la Nouvelle-Angleterre et commandée par l'amiral William Phipps, remontait le Saint-Laurent.

“ On attendait des navires de France, dit Charlevoix, et il était à craindre que, ne se défiant de rien, ils ne vinssent se livrer entre les mains des Anglais. M. de Frontenac, qui pensait à tout, et avait conservé dans l'embarras d'une surprise, une présence d'esprit merveilleuse, dépêcha deux canots bien équipés par le petit canal de l'Île d'Orléans, avec ordre à ceux qu'il y fit embarquer, d'aller aussi loin qu'ils pourraient au-devant de ces navires, et de les avertir de ce qui se passait. Il fit aussi commencer en même temps une batterie de huit pièces de canon sur la hauteur qui est à côté du Fort, et elle fut achevée le lendemain.”

Trois ans plus tard, en 1693, on construisit au même endroit la redoute appelée redoute du Cap Diamant (2). Ce fut l'origine de la citadelle de Québec, qui a la réputation d'être la place forte la plus importante de l'Amérique. Mais n'anticipons pas.

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai et juin 1893.

(2) Dans son rapport du 4 novembre 1693, M. de Champigny s'exprime ainsi : “ Je n'entrerai pas dans les fortifications qu'on y a faites (à Québec). On en verra les plans et mémoires ; et je me contenterai de dire qu'on y employa le plus d'hommes et le moins de dépense qu'on pût. Elles se sont trouvées telles, par bonheur, que la cour avoit jugé à propos de les faire, soit par les terres dont nous nous sommes renfermez, ou le poste avantageux du Cap au Diamant que nous avons occupé par une bonne redoute et mis dans l'enceinte de la ville, regagnant de ce côté-là le terrain que nous avions perdu d'un autre pour tascher à la rendre plus régulière qu'il se pourroit.”

“ Ainsi, continue Charlevoix, les fortifications commençaient au Palais, sur le bord de la petite rivière Saint-Charles, remontaient vers la haute-ville, qu’elles environnaient, et venaient finir à la montagne, vers le Cap aux Diamans. On avait ainsi continué, depuis le Palais, tout le long de la grève, une palissade jusqu’à la clôture du Séminaire, où elle était terminée par des roches inaccessibles qu’on appelle le Sault au Matelot, et là il y avait une batterie de trois pièces. Une seconde palissade, qu’on avait tirée au dessus de la première, aboutissait au même endroit, et devait couvrir les fusillers.

“ La basse-ville avait deux batteries, chacune de trois pièces de dix-huit livres de balles, et elles occupaient les intervalles de celles qui étaient à la haute-ville. Les issues de la ville où il n’y avait point de portes étaient barricadées avec de bonnes poutres et des barriques pleines de terre en guise de gabions, et les dessus étaient garnis de pierriers. Le chemin tournant de la basse-ville à la haute était coupé par trois différents retranchements de barriques et de sacs pleins de terre, avec des manières de chevaux de frise. Dans la suite du siège, on fit une seconde batterie au Sault au Matelot, et une troisième à la porte qui conduit à la rivière Saint-Charles. Enfin on avait disposé quelques petites pièces de canon autour de la haute-ville, et particulièrement sur la butte d’un moulin qui servait de cavalier” (1).

Le seize octobre au matin, les trente-quatre vaisseaux de la flotte anglo-américaine jetèrent l’ancre dans la rade de Québec, et une chaloupe se détachant du vaisseau amiral le *Six Friends*, vint amener à la basse-ville un trompette chargé d’une dépêche pour le gouverneur général. Quelques canots se rendirent à la rencontre de l’envoyé de Phipps, qui fut reçu avec politesse, mais que l’on pria de vouloir bien se laisser bander les yeux. Alors commença une comédie qui fut exécutée avec le sérieux le plus parfait. Quelques soldats, toujours les mêmes, battaient du tambour, criaient, appelaient, faisaient semblant d’être ahuris par la foule; puis, courant un peu plus loin, recommençaient le même manège, et cela tout le long du chemin suivi par le trompette. Les sonneries de clairons, les roulements de tambours se répétaient si souvent que l’envoyé de Phipps dut croire que la ville était remplie de soldats. On se bousculait autour de lui, on le pressait, on le heurtait comme par accident pour lui faire croire qu’il était au

(1) Cette butte est encore très visible. Elle forme un enclos à part, au haut de la rue Mont-Carmel, et a gardé son caractère militaire. On y voit deux petits canons.

milieu d'une grande multitude ; on enlevait et replaçait avec fracas les chevaux de frise qui se trouvaient sur son passage. Bref, on le conduisit au Château de la façon la plus pénible pour lui à la fois et la plus assourdissante. Les femmes ouvraient les fenêtres pour le voir passer, et disaient : — "Tiens, mais c'est Monsieur *Colin-Maillart* qui vient nous faire visite !"

Rendu dans la grande salle du château Saint-Louis, il fut débarrassé de son bandeau, et se vit, à sa grande surprise, entouré de nombreux officiers aux brillants uniformes et à l'apparence joyeuse, que dominait du regard et du geste l'imposant comte de Frontenac.

La position du pauvre trompette n'était pas gaie. Cependant il s'acquitta courageusement, et non sans quelque dignité, de la tâche dont on l'avait chargé, bien qu'il dût comprendre alors tout ce qu'il y avait d'excessif dans la sommation dont il était le porteur.

Phipps, dans sa dépêche, accusait les Français de souffler la haine et la division en Amérique ; mais il ajoutait qu'afin d'éviter l'effusion du sang, il ne ferait aucun mal à la garnison de Québec, pourvu que les Français lui livrassent, en sa qualité de représentant du roi Guillaume et de la reine Marie, leurs forts, et châteaux, sans les endommager, toutes leurs munitions, toutes leurs provisions, et qu'ils remissent aussi leurs personnes et leurs biens à sa disposition. "Ce que faisant, disait-il, comme chrétien, *je vous pardonnerai, ainsi qu'il sera jugé à propos pour le service de Leurs Majestés et la sûreté de leurs sujets (!!!)*. Ce que si vous refusez de faire, je suis venu pour venger, avec le secours de Dieu et par la force des armes, les torts et les injures que vous nous avez faits et vous soumettre à la Couronne d'Angleterre, et je vous préviens que vous regretterez de n'avoir pas accepté la faveur qu'on vous offre. Votre réponse positive dans une heure par votre trompette, avec le retour du mien, est ce que je vous demande au péril de ce qui pourrait s'en suivre."

L'interprète ayant fini de traduire cette dépêche, l'envoyé tira sa montre, fit remarquer qu'il était dix heures et ajouta qu'il serait prêt à partir à onze heures avec la réponse qui lui serait donnée.

— "Je ne vous ferai pas attendre si longtemps, reprit Frontenac : dites à celui qui vous a envoyé que je ne connais pas le roi Guillaume ; que le prince d'Orange est un usurpateur qui a violé les droits les plus sacrés et cherché à détrôner son beau-père ; que je ne connais en Angleterre d'autre souverain que le roi Jacques, ami du roi de France..... Et quand votre général m'offrirait

des conditions un peu plus douces et que je serais d'humeur à les accepter, croit-il que tous ces braves officiers qui m'entourent me conseilleraient de me fier à la parole d'un homme qui n'a pas gardé les conditions de la capitulation de Port-Royal, d'un rebelle qui a manqué à la fidélité due à son légitime souverain?... Ah! la justice divine qu'il invoque ne manquera pas de punir ces félonies avec sévérité .....

Le vieux gouverneur s'arrêta un instant, et l'envoyé le pria aussitôt de vouloir bien lui remettre une réponse par écrit.

Frontenac reprit alors, avec des éclairs dans les yeux :

— "C'est par la bouche de mes canons et à coups de fusil que je répondrai à votre maître; qu'il fasse du mieux qu'il pourra comme je ferai du mien : je veux lui apprendre que ce n'est de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi."

Le lecteur a encore présent à l'esprit cette belle page de nos annales où Frontenac joua un rôle si glorieux, et il connaît toutes les péripéties de cette victorieuse défense de Québec par la brillante phalange dont l'illustre vétérân était le chef : Sainte-Hélène, Maricourt, Lotbinière, Juchereau de Saint-Denis, Longueuil, Prévost, Ramezay, Callières avec les miliciens de Montréal; Hertel avec les miliciens des Trois-Rivières; Villieu, Cabanac, Duclos, d'Orvilliers, La Touche, Clermont, Beaumanoir, Subercase, Carré et les cultivateurs de Beauport, de la côte de Beaupré et de l'Île d'Orléans; la garnison et les écoliers de Québec (1). Ce qui est moins connu, c'est qu'au moment où le gouverneur du Canada répliquait à l'envoyé de Phipps : "Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons," il habitait une bicoque qui menaçait de crouler sur sa tête, et que tout le fort Saint-Louis était dans un état pitoyable.

Frontenac écrivait au ministre le 15 septembre 1692 :

"Les murailles (de l'enceinte du Fort) menacent ruine et sont sans défense. flancs ni parapets..... Ce ne sera pas sans besoin qu'on construira un nouveau corps de logis, et je serai bien heureux de pouvoir attendre qu'il soit achevé sans être accablé sous les ruines de l'ancien, en étant à la veille toutes les fois qu'il fait quelque gros vent."

(1) A l'occasion de cette brillante défense de Québec, il y eut de grandes réjouissances à Paris et à Versailles. Le roi Louis XIV fit frapper, à 16 exemplaires, une médaille portant l'inscription : *Francia in Novæ orbe Victoria*— *KEBECA LIBERATA*, A. D. MDCXC. Une de ces rarissimes médailles a été donnée à l'Université Laval, de Québec, par M. le docteur J. C. Taché. La *Kebeca liberata* est une des pièces numismatiques les plus remarquables qui aient été frappées à Paris. On y voit figurer pour la première fois le castor comme emblème du Canada.

Voici le texte complet de la partie de cette lettre du 15 septembre 1692 qui a trait aux fortifications de Québec :

“ Si les plans que je vous envoyais par le *Saint-François* vous avaient été rendus, vous auriez vu les ouvrages que nous avons faits à Québec, et je suis persuadé que vous en auriez été content. Ils sont à demeure et de durée parce qu'ils sont de massonne, et qu'il ne faut pas les recommencer tous les jours comme les autres, qui ne sont que des pieux.

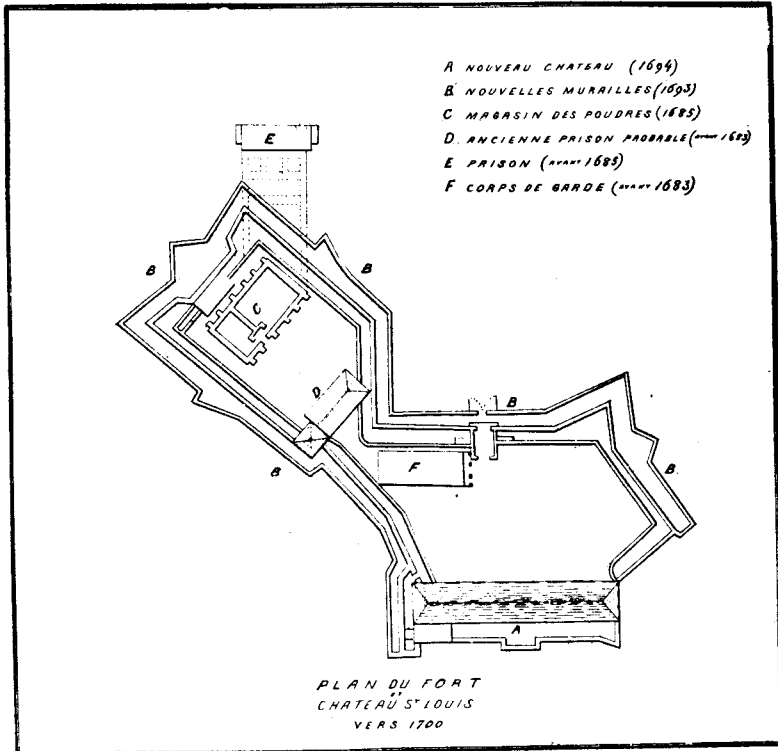
“ Il me paraît que M. l'Intendant prend soin de tirer le meilleur marché qu'il peut des ouvrages, mais ils sont beaucoup plus cher en ce pays qu'ils ne sont en France, et il vous dira comme moi qu'il n'y a presque point d'habitans un peu accommodés qu'on pût engager à y contribuer sans une extrême violence, et que pour les petits on ne s'en peut servir qu'en les payant, ce qui peut diligenter, mais non pas diminuer le prix des ouvrages. Quelque application que j'y aie eue jusqu'ici, je la redoublerai encore puisque vous me l'ordonnez.

“ Le Sieur de Villebon qui nous a été envoyé comme ingénieur m'a témoigné souhaiter de passer en France pour vous rendre compte de ce qu'il a fait et de ce qu'il projette dans la suite, et j'y ai donné les mains, parce qu'instruisant M. de Vauban de la situation du terrain de cette ville, qui est fort difficile, il verra encore mieux que lui ce qu'il conviendrait faire pour ensuite vous le proposer ; et après que vous l'aurez réglé, nous y ferons travailler incessamment, à proportion des fonds qu'il vous plaira d'envoyer toutes les années. Cependant on emploiera ceux de celle-ci à fortifier l'enceinte du Château dont les murailles menacent ruine et sont sans défense, flancs ni parapets ; on pourra aussi, je crois, achever une plate-forme qui fermera toute la basse-ville et flanquera celle que nous fîmes l'année dernière.

“ Ces deux ouvrages m'ont paru les plus nécessaires puisqu'il est bon qu'il y ait ici un réduit dans lequel un gouverneur et les plus considérables puissent se retirer dans une extrémité, et être à couvert d'une insulte, et que l'autre achève presque toute la fortification de la basse-ville.

“ Pour la réparation du logement du Gouverneur, j'essaierai de régler les choses de sorte qu'elles ne dépassent pas les 12,000 livres que vous y avez destinées ; ce ne sera pas sans besoin qu'on construira un nouveau corps de logis, et je serai bien heureux de pouvoir attendre qu'il soit achevé sans être accablé sous les ruines de l'ancien, en étant à la veille toutes les fois qu'il fait quelque gros vent.

“On m’a mandé que les 50 millions d’ardoises que, par mes mémoires de l’année dernière, j’avais demandés pour la couverture, étaient à la Rochelle, et qu’on ne les avait pas envoyés parce qu’on n’avait pu trouver place dans les vaisseaux qui étaient chargés pour le Roi. Je vous supplie de vouloir bien donner ordre qu’on n’y manque pas l’année prochaine, et je vous réitère les prières que je vous faisais pour obtenir un état-major dans la compagnie de mes gardes comme en ont tous les gouverneurs de pro-



vince, un aumônier pour la garnison du Château de Québec, qui m’en servirait dans tous mes voyages, et qui serait plus nécessaire que celui qu’on a établi pour le Conseil Souverain, et des appointements pour mon secrétaire avec une gratification pour le passé. Celui de l’Intendant a des appointements depuis 6 années, qui n’a pas assurément plus d’affaires que le mien.”

En 1693, Frontenac fit démolir les murs édifiés par Montmagny, et les fit remplacer par des murailles de 16 pieds de hauteur, de

forme plus régulière que les anciennes et embrassant un espace de terrain plus considérable. Le gouverneur appréhendait une nouvelle visite des Anglais et voulait faire du fort Saint-Louis une véritable citadelle où l'on pût au besoin s'enfermer pour y soutenir un siège.

Frontenac, qui avait des reflets du Roi Soleil et gardait sur le rocher de Québec une attitude digne de Versailles, fit placer dans un des angles de la nouvelle muraille, entre deux fortes pierres monumentales, à peu près à l'endroit où s'élève aujourd'hui le " donjon " ou tour principale de l'hôtel *Château-Frontenac*, une plaque en cuivre qui a été trouvée par des ouvriers, en 1854, et sur laquelle était gravée une inscription.

Nous transcrivons ici cette inscription ainsi qu'un article du *Canadien* du 1<sup>er</sup> septembre 1854 qui en signalait la découverte.

" DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE.

" Les travaux en activité pour la prolongation de la terrasse Durham, sur le site de l'ancien château et fort Saint-Louis, ont fait découvrir dernièrement une intéressante relique archéologique. En démolissant le vieux mur qui séparait l'enceinte du fort d'avec le jardin qui en dépendait, on a trouvé, dans un des angles de ce mur, deux fortes pierres monumentales, renfermant une plaque de cuivre sur laquelle était gravée une inscription latine que nous reproduisons avec sa traduction :

D. O. M.

*Anno reparatæ salutis,  
millesimo sexcentesimo nonagesimo tertio  
Regnante Augustissimo, Invictissimo et  
Christianissimo Galliæ Rege  
LUDOVICO MAGNO XIII,  
Excellentissimus ac Illustrissimus Dnus.  
Dnus.*

LUDOVICUS DE BUADE,  
*Comes de Frontenac, totius NOBÆ FRANCIÆ  
semel & iterum Prorex.  
Ab ipsomet, triennio ante, rebellibus Novæ  
Angliæ incolis, hanc civitatem Quebecensem,  
obsidentibus, pulsus, fuscis, ac penitus  
devictis,  
Et iterum hocce supradicto anno obsidionem  
minitantibus,*

*Hanc arcem cum adjectis munimentis  
 in totius patria tutelam populi salutem  
 necnon in perfidæ, tum Deo, tum suo Regi  
 legitimo, gentis iterandam confusionem  
 sumptibus legis difficari  
 Curavit,  
 Ac primarium hunc lapidem  
 posuit.*

*Joannes Soullard  
 sculpsit.*

(L'an du salut mil six cent quatre-vingt-treize, sous le règne du très-auguste, très-invincible et très-chrétien roi de France, Louis-le-Grand, 14<sup>e</sup> du nom, le très-excellent Louis de Buade, comte de Frontenac, pour la seconde fois gouverneur de toute la Nouvelle-France, les habitants rebelles de la Nouvelle-Angleterre, trois ans auparavant, ayant été repoussés, mis en déroute et complètement vaincus par lui, lorsqu'ils assiégeaient cette ville de Québec, menaçant de renouveler le siège cette même année, a fait construire, aux frais du Roi, cette citadelle avec les fortifications qui y sont jointes, pour la défense de toute la patrie, pour le salut du peuple et pour confondre de nouveau cette nation perfide et envers son Dieu et envers son Roi légitime. Et il a placé cette première pierre.)

“ Les excavations pour les becs de gaz que l'on va établir sur la Place d'Armes, ont aussi amené la découverte d'un squelette humain, dont plusieurs ossements se trouvaient assez bien conservés. On a d'abord supposé que ces débris provenaient de quelque cimetière dépendant de l'ancien couvent des Récollets, dont l'église existait autrefois dans les environs immédiats de cette place ; mais il n'en est rien. Ces religieux enterraient les défunts de leur ordre dans l'intérieur de leur église. On croit plutôt que le lieu où l'on a trouvé ces ossements servait de cimetière à un petit fort ou amas de cabanes de sauvages hurons qui s'étaient établis sur la Place d'Armes, où, sous la protection des canons du fort Saint-Louis, ils se trouvaient à l'abri des attaques de leurs redoutables ennemis les Iroquois.”

Un contre-ordre était venu de France relativement aux travaux de l'enceinte du fort ; mais trop tard, heureusement, comme on peut le voir par l'extrait suivant d'une lettre adressée par MM. de Frontenac et de Champigny au ministre, le 4 novembre 1693 :

“ Pour l'enceinte du fort, elle avait été commencée (par l'ordre de M. de Frontenac) dès l'automne dernier, ayant jugé que c'était l'endroit où l'on devait plutôt employer les fonds ordinaires desti-



nés pour les fortifications, non seulement pour mettre en sûreté le magasin des poudres qui était en dehors de la dite enceinte et fort exposé, mais encore parce que toutes les murailles tombaient en ruine, et qu'il n'y avait aucun endroit dans la ville où la personne du Gouverneur et celles des plus considérables eussent pu se retirer si elle avait été attaquée ; de sorte que les avis que nous avons reçus ensuite du dessein des Anglais bien loin d'avoir fait discontinuer l'ouvrage, l'ont obligé à presser davantage, et il était presque achevé lorsque Sa Majesté nous a mandé que nous n'embrassions pas de pareilles dépenses. Elles n'approchent pas de celles que le Sieur de Villeneuve proposait, puisque ce n'est qu'une simple muraille de pierres de 16 pieds de haut et de l'épaisseur convenable, derrière laquelle on fera avec le temps de simples échafauds sans terre-pleins pour tirer par dessus à barbette.

“ Cette dépense ne va qu'à 13,639 livres, qui n'est qu'une partie de ce qui était destiné tous les ans pour les fortifications et qui ne pouvait pas être mieux employé.”

A force d'instances, Frontenac obtint du roi de France les fonds nécessaires pour commencer la reconstruction du château Saint-Louis. Le vieil édifice fut démoli jusqu'aux fondements en 1694, et l'on commença aussitôt, sur les anciennes bases, la construction d'un vaste bâtiment à deux étages, avec deux avant-corps faisant légèrement saillie du côté du fleuve, et trois avant-corps (aux angles et au centre) donnant sur la cour intérieure. Le vieux gouverneur dirigea lui-même les travaux, avec sa fermeté ordinaire, et il eut la satisfaction de voir l'édifice qui lui tenait tant au cœur à peu près achevé avant d'y finir ses jours, le 28 novembre 1698.

Un des derniers incidents qui se soient produits dans le premier château Saint-Louis (démoli en 1694) est la représentation de *Tartuffe*, de Molière. Les dames et demoiselles de Québec qui appartenaient à l'association dite de la Sainte-Famille (instituée en Canada vers 1663), refusèrent toutes de prendre part et même d'assister à cette représentation, à l'exception de trois, qui furent renvoyées de la confrérie. A notre avis, ce fut là un beau trait d'intolérance.

On se rappelle cette parole de Châteaubriand à Ozanam : “ Vous n'êtes pas encore allé au théâtre ; eh bien ! n'y allez pas : vous n'y gagneriez certainement rien, et vous pourriez y perdre beaucoup.”

Nous connaissons une foule de bourgeois naïfs et contents d'eux-mêmes qui eussent donné un tout autre conseil.

ERNEST GAGNON.

(A suivre.)

# LE RENONCEMENT ÉVANGÉLIQUE DANS LE CLERGÉ

## AUX ORIGINES DE L'ÉGLISE (1)

### IV.—L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM.

Nous ne savons pas si l'Église primitive de Jérusalem fut ornée comme celle de Corinthe des dons concernant la parole ; mais elle fut favorisée d'une grâce bien plus précieuse, celle du renoncement parfait et des grandes vertus qu'il produit.

Lisons les *Actes des Apôtres* :

“ Tous ceux qui croyaient vivaient de la même manière et avaient tout en commun. *Ils vendaient ce qu'ils possédaient et en partageaient le prix entre tous selon les besoins de chacun.* Tous les jours ainsi, ils demeuraient longtemps ensemble dans le temple et rompaient le pain dans les maisons,” c'est-à-dire ils chantaient les heures liturgiques dans le temple, mais offraient le sacrifice eucharistique en secret dans des maisons particulières. “ Ils prenaient la nourriture avec la joie et la simplicité du cœur, appliqués à louer Dieu et révévés de tout le peuple (2). “ Ils persévéraient dans la doctrine des Apôtres, dans la *communion à la fraction du pain*, et dans la prière (3) c'est-à-dire, ils vivaient dans la méditation des enseignements apostoliques, dans la participation du pain eucharistique et dans la prière. “ La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et *personne n'appelait sien quoi que ce fût de ce qu'il possédait, mais tout leur était commun* (4). Une grande grâce apparaissait en tous. Il n'y avait point parmi eux d'indigent ; car

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, mai et juin.

(2) Omnes etiam qui credebant erant pariter, et habebant omnia communia. Possessiones et substantias vendebant et dividebant illa omnibus, prout cuique opus erat. Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo, et frangentes circa domos panem, sumebant cibum cum exultatione et simplicitate cordis, collaudantes Deum, et habentes gratiam ad omnem plebem. Act., II, 44-47.

(3) Erant autem perseverantes in doctrina Apostolorum, et *communicatione fractionis panis*, et orationibus. *Ib.*, 42.

(4) Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una ; nec quisquam, eorum que possidebat, aliquid suum esse dicebat ; sed erant illis omnia communia. *Ibid.*, IV, 32.

tous ceux qui se trouvaient possesseurs de champs et de maisons, les vendaient et en apportaient le prix et le mettaient aux pieds des Apôtres ; et l'on distribuait à chacun ce dont il avait besoin" (1).

Trois interprétations différentes ont été données à ces textes si remarquables :

Les uns entendent les paroles de saint Luc du renoncement parfait, mais le restreignent à une fraction des premiers convertis de Jérusalem : de là vient que l'historien n'a plus vu en quelque sorte dans cette Eglise que des religieux, quoiqu'il y eût des séculiers.

D'autres admettent que les paroles de saint Luc s'appliquent à tous les fidèles sans exception de Jérusalem, mais ils restreignent le renoncement de ces fidèles à la profession de pauvreté. "On ne saurait admettre, disent-ils, que tous les fidèles d'une Eglise aient embrassé l'état religieux complet, spécialement la continence parfaite; autrement, cette Eglise aurait été menacée de s'éteindre à raison de sa perfection même. Nous admettons seulement qu'ils ont embrassé l'état d'une parfaite pauvreté; nous l'admettons sur le témoignage si précis de l'historien sacré."

D'autres enfin admettent que tous les premiers fidèles de Jérusalem ont embrassé la plénitude des conseils évangéliques. Car, d'une part, saint Luc affirme de tous le renoncement à la propriété privée : *Omnes enim qui credebant, habebant omnia communia ; nec quisquam eorum quæ possidebant aliquid suum dicebat ; quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia.* D'autre part, la pauvreté parfaite emporte le renoncement aux sollicitudes du mariage.

Ce dernier sentiment, il faut en convenir, a en sa faveur, l'antiquité ecclésiastique. Les théologiens et les commentateurs modernes ont la plupart apporté des restrictions aux paroles de saint Luc. Mais aucun des Pères de l'Eglise, du moins à notre connaissance, n'a connu ces interprétations affaiblies ; tous ont vu dans le texte l'affirmation du renoncement universel pratiqué par la totalité des fidèles de cette sainte Eglise. Citons entre autres Cassien :

"La vie des cénobites, lisons-nous dans sa conférence avec l'abbé Piammon, a commencé au temps même des Apôtres ; elle a existé beaucoup à Jérusalem dans toute la multitude des premiers fidèles,

(1) Et gratia magna erat in omnibus illis. Neque enim quisquam egens erat inter illos. Quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum quæ vendebant, et ponebant ante pedes Apostolorum. Dividebatur autem singulis prout cuique opus erat. Act., iv, 33-35.

comme les *Actes* le racontent..... En ce temps, toute l'Eglise vivait ainsi dans une perfection qu'il serait difficile de trouver maintenant dans quelques monastères" (1). Quand, après les Apôtres, on eut commencé à se relâcher, "ceux qui avaient conservé la ferveur des temps apostoliques n'en oublièrent pas la perfection : ils s'éloignèrent des villes, se retirèrent dans la solitude pour suivre ce qui était la règle générale dans l'Eglise au temps des Apôtres, et ils s'y exercèrent avec ardeur" (2).

"L'Eglise de Jérusalem, dit de son côté saint Jean Chrysostome, était alors ce que sont aujourd'hui les monastères" (3).

Quelques-uns trouvent incroyable que tous les premiers convertis de Jérusalem aient embrassé l'état de perfection évangélique. C'est sans doute une merveille de la grâce ; mais c'est le cas de le dire : "il n'est rien d'impossible à Dieu." Le fait de ce renoncement universel se rattache à d'autres faits, tout aussi étonnants et cependant incontestables.

Quelle n'est pas la puissance des Apôtres après qu'ils ont reçu le Saint-Esprit ! On peut en juger par le fruit des deux premières prédications de saint Pierre. Or, saint Pierre et tous les Apôtres demeurent à Jérusalem jusqu'au martyre de saint Etienne, c'est-à-dire pendant les deux années qui suivent la mission du Saint-Esprit. Bien plus, lors du martyre de saint Etienne, tous les chrétiens de Jérusalem sont dispersés, "excepté les Apôtres," *præter Apostolos* (4) ; saint Pierre et tous les Apôtres continuent de demeurer plusieurs années encore à Jérusalem. Si saint Pierre a converti 8,000 Juifs en deux prédications, quelles merveilles de sanctification n'a-t-il pas dû accomplir durant tant d'années par

(1) Ita que cœnobitarum disciplina a tempore prædicationis apostolicæ sumpsit exordium. Nam talis existit in Hierosolymis *omnis illa credentium multitudo*, que in Actibus Apostolorum ita scribitur : *Multitudinis credentium.....* Talis, inquam, erat tunc *omnis ecclesia*, quales nunc perpaucos in cœnobiis invenire difficile est. CASSIAN, *Collat.* XVIII, c. v. ; *Patr. lat.*, XLIX, 1094-5. Voir aussi *Id.*, *De cœnobi. instit.*, l. VII, c. xviii, *Ibid.*, 311.

(2) Hi autem quibus adhuc apostolicus inerat fervor, memores illius pristinæ perfectionis, discedentes a civitatibus suis....., ea quæ ab Apostolis *per universum corpus Ecclesiæ generaliter* meminerant instituta, privatim ac peculiariter exercere cœperunt. *Ibid.*, 1096.

(3) Sic in monasteriis nunc vivitur, ut olim fideles vivebant. S. CHRYS., *In Acta Apost.*, hom. XI, n. 3 ; *Patr. lat.*, LX, 97.

(4) Facta est autem in illa die persecutio magna in Ecclesia, quæ erat Hierosolymis, et omnes dispersi sunt per regiones Judæ et Samaritæ præter Apostolos. *Act.*, VIII, 1.

ses instructions et ses exemples sur ce peuple qu'il avait été chargé par Dieu de soumettre à l'Évangile (1) ! Si chaque Apôtre a pu convertir ensuite des nations entières, quels fruits surnaturels n'ont-ils pas dû produire dans la bienheureuse Eglise qui les posséda tous à la fois dans les années qui suivirent leur conversation avec l'Homme-Dieu et "leur revêtement de la vertu d'en haut" (2) !

Ne convenait-il pas aussi que le Saint-Esprit, après son effusion sur la terre, y manifestât sa puissance par des faits extraordinaires de sainteté ? Ce divin Esprit pousse les esprits des hommes au retranchement des créatures, parce que cette séparation est la condition de l'union à Dieu. Descendu sur les Apôtres et sur les cent vingt disciples du cénacle dans la plénitude de sa force, il était juste qu'il poussât tous ceux qui subirent les premiers son action jusqu'à la parfaite mort spirituelle de l'état religieux pour faire abonder en eux les richesses de la vie divine.

Ne nous étonnons donc pas qu'une Eglise favorisée ainsi de grâces privilégiées ait donné un spectacle unique, celui d'un renoncement parfait embrassé par tous ses membres.

Tout ce que nous venons de dire, est le développement des prémisses d'un raisonnement. Nous arrivons maintenant à la conclusion.

Quel a été le clergé d'une Eglise si parfaite ?

Quelle que soit l'interprétation donnée aux paroles de saint Luc, on ne saurait douter que les prêtres et les diaques de Jérusalem n'aient été de ceux dont il est dit : "Tous ceux qui avaient des champs ou des maisons, les vendaient et en apportaient le prix aux pieds des Apôtres." Si l'on admet, en effet, que tous les membres de l'Eglise de Jérusalem sans exception ont été religieux, saurait-on refuser cette qualité aux ministres sacrés ? Le clergé, par la nature des choses, a une vie plus sainte que les simples fidèles ; aussi malheur à une nation dont on peut dire : "Le prêtre est comme le peuple" (3) ! Dans l'Eglise de Jérusalem, où les opérations du Saint-Esprit, on peut bien le dire, étaient toutes-puissantes, les membres de la hiérarchie devaient briller comme des astres à la tête des autres convertis. Au sein d'une Eglise où tous les membres faisaient profession du renoncement parfait, ils ne pouvaient point conserver la propriété de leurs biens ; dans une communauté où tous vivaient en religieux, il eût été étrange qu'ils vécussent en séculiers.

(1) Cum vidissent quod creditum est mihi Evangelium præputi, sicut et Petro circumcisionis : qui enim operatus est Petro in apostolatum circumcisionis, operatus est et mihi inter gentes. GAL., II, 7-8.

(2) Quoadusque induamini virtute ex alto. LUC., XXIV, 49.

(3) Et erit sicut populus, sic sacerdos. IS., XXIV ; OSÉE, IV, 9.

“ Ce n'est qu'après les Apôtres, dit Cassien dans la conférence déjà citée, quand la liberté laissée aux gentils, à cause de la faiblesse de leur foi, eut peu à peu diminué la perfection de l'Eglise de Jérusalem, et que la masse toujours plus nombreuse des nouveaux convertis eut oublié l'antique ferveur, que *l'on vit les chefs mêmes de l'Eglise se relâcher* ” (1).

Mais si l'on a refusé de croire au renoncement parfait de tous les fidèles de Jérusalem du moins on devra l'admettre pour les ministres des autels. Car il est bien certain qu'à toutes les époques l'Eglise appelle aux fonctions sacrées les membres les plus dignes, ceux qui se distinguent par un état plus parfait, qui font profession de pratiquer non seulement les commandements, mais encore les conseils évangéliques. Dans cette Eglise admirable où les religieux composaient sinon la totalité, du moins la majorité du peuple chrétien, les Apôtres avaient la faculté d'arrêter leur choix sur des hommes morts à eux-mêmes, crucifiés au monde, séparés des créatures par la profession du renoncement parfait : est-il vraisemblable qu'ils aient jeté les yeux sur le petit nombre de ceux qui ne les avaient pas suivis dans les sentiers étroits de l'état de perfection ? Toutes les fois que l'Eglise a pu appeler dans son sanctuaire des hommes disposés à vouer la chasteté parfaite, elle en a écarté les gens mariés. De même, quand elle a trouvé assez de clercs religieux, elle a laissé de côté ceux qui gardaient des attaches aux choses périssables. On ne peut concevoir que les Apôtres eussent failli à cette loi sainte en imposant les mains à des séculiers, alors que les religieux abondaient.

Aussi le Docteur angélique enseigne formellement que “ les sept premiers diacres avaient embrassé, eux aussi, l'état de perfection, puisque, à l'exemple des Apôtres, ils avaient tout quitté pour se mettre à la suite de Notre-Seigneur et ne possédaient rien en propre ; c'est sur ce type que se sont établis tous les ordres religieux ” (2).

(1) Sed cum post Apostolorum excessum tepescere cœpisset credentium multitudo, ea vel maxime quæ ad fidem Christi de alienigenis ac diversis gentibus confluebat..., atque ista libertas quo gentibus propter infirmitatem primæ credulitatis indulta est, etiam illius Ecclesiæ quæ Hierosolymis consistebat perfectionem paulatim contaminare cœpisset, crescente quotidie vel indigenarum numero, vel advenarum, primæ illius fidei refrigesceret fervor; non solum hi qui ad fidem Christi confluerant, *verum etiam illi qui erant Ecclesiæ principis* ab illa districtione laxati sunt. CASSIAN., *loc. cit.*, 1095-6.

(2) Verum est illes septem diaconos etiam in statu perfectionis fuisse, illiusquam, perfectionis de qua Dominus dicit: *Si vis perfectus esse, vende et sequere me*; nam relictis omnibus, secuti fuerant Christum, nihil proprium possidentes, *sed erant illis omnia communia*, ut dicitur Act., IV, a quorum exemplo omnes religiones derivatæ sunt. S. THOM., *Opusc.*, XVIII, *De perfect., ritæ spirit.*, c. XVII.

Et maintenant, serons-nous téméraires en voyant dans l'élévation aux ordres et les travaux de l'évangélisation du monde, la raison providentielle de ce renoncement parfait et universel de fidèles de Jérusalem ?

Il avait été prédit par les prophètes que "la loi sortirait de Jérusalem" (1) que "le sceptre" vainqueur du Messie partirait "de Sion" pour établir sur toute la terre "la domination" sainte de Dieu (2), que les conquérants du monde seraient les fils d'Abraham, les fils d'Israël (3). Tous les peuples attendaient des dominateurs sortis de la Judée (4).

Or ces conquérants pacifiques de l'univers furent principalement les douze Apôtres "envoyés par Jésus-Christ à toutes les nations pour les enseigner, les baptiser et leur apprendre à observer tous les commandements".....(5) Mais ce furent aussi la plupart de ces convertis des premiers jours, venus à Jérusalem de toutes les nations qui étaient sous le ciel (6) "et qui retournèrent porter partout la bonne nouvelle" de l'avènement du Fils de Dieu dans la chair. Ce furent, croyons-nous, la plupart des Juifs convertis par les Apôtres durant les années qu'ils demeurèrent dans la ville sainte.

La prédication des Apôtres, comme celle de Jésus-Christ lui-même, ne convertit point la multitude du peuple ; mais, comme celle de Jésus-Christ, elle transforma en héros tous ceux qui reçurent la parole de Dieu. Le Sauveur avait pleuré sur l'endurcissement de la masse de la nation ; mais ceux qui crurent en lui devinrent les douze Apôtres "dont la voix retentit par toute la terre jusqu'aux extrémités de l'univers (7)." De même les Apôtres ne

(1) Quia de Sion exhibit lex, et verbum Domini de Jerusalem. Is., II, 3.

(2) Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion : dominare in medio inimicorum tuorum. Ps. cix, 2.

(3) Passim opud omnes Prophetas.

(4) Percrebuerat in Oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur. SÆTON.

(5) MATH., XXVIII, 19. *Vita Vespas.*, IV, 4. Cf. TACIT., *Hist.*, V, 13 ; JOSEPH, *De bello Jud.*, III, VIII, 9 ; VI, v, 3, 4.

(6) Erant autem in Jerusalem habitantes Judæi, viri religiosi ex omni natione quæ sub cælo est. ACT., II, 5.

(7) Ps. XVIII, 9.

purent toucher les cœurs du plus grand nombre, mais ceux qui se soumièrent à leurs enseignements devinrent leurs aides dans l'évangélisation de la terre.

Et en effet, que l'on considère un peu ce que l'on sait de l'Eglise primitive de Jérusalem.

Deux ans après l'Ascension, à la suite du martyre de saint Etienne, une violente persécution s'élève contre cette Eglise. "Tous les croyants, rapporte saint Luc, furent dispersés à l'exception des Apôtres : omnes dispersi sunt præter Apostolos" (1). Baronius a calculé que le nombre des fidèles de Jérusalem devait, à cette époque, s'élever à plus de 15,000 (2). Ces 15,000 convertis, violemment chassés de la ville sainte, vont porter la bonne nouvelle, nous apprend encore saint Luc, dans les villes de la Judée, dans la Samarie (3) dans la Phénicie, à Cypre, jusqu'à Antioche (4) où saint Barnabé et saint Paul trouvèrent le noyau d'une communauté chrétienne. Notre-Seigneur avait envoyé ses Apôtres devant lui aux villes d'Israël pour préparer sa venue (5) ; l'Esprit-Saint envoie les premiers disciples des Apôtres à toutes les communautés juives de la Terre sainte et de l'Asie pour disposer les cœurs à la prédication apostolique et préparer les premiers éléments des futures Eglises.

Quarante ans après l'Ascension, Titus vient mettre le siège devant Jérusalem. Tous les chrétiens avaient quitté la ville et s'étaient retirés dans la petite cité de Pella, au delà du Jourdain. Comment est-il possible que tous les Juifs convertis à Jérusalem pendant quarante ans puissent être contenus dans un lieu si étroit ? C'est que la plupart des convertis ne sont plus là : ils ont été élevés aux ordres et envoyés dans le monde entier. L'Eglise de Jérusalem compte peu de fidèles, parce que, selon une expression souvent répétée dans l'antiquité ecclésiastique, elle est l'Eglise mère, l'Eglise qui engendre les autres Eglises non seulement par la prédication des Apôtres, mais encore par celle d'un grand nombre d'autres de ses enfants.

(1) ACT., VIII, 1.

(2) BARON, *Ann. eccl.*, ad an. 35, n. 3.

(3) ACT., VIII, 1.

(4) Et illi quidem, qui dispersi fuerant à tribulatione quæ facta fuerat sub Stephano perambulaverunt usque Phœnicem, et Cyprum, et Antiochiam nemini loquentes verbum, nisi solis Judæis. ACT., XI, 19.

(5) LUC, IX, 1-10.



Aussi, saint Paul recommande sans cesse à la charité des fidèles du monde entier " les pauvres de Jérusalem " (1). Il parle d'eux comme des auteurs de l'Évangile : " Les gentils, dit-il, sont leurs débiteurs : car ayant reçu d'eux les biens spirituels, ils doivent les assister de leurs biens temporels " (2).

De nos jours, un missionnaire aurait la même sollicitude pour le Séminaire des Missions étrangères et le recommanderait par des raisons semblables aux riches des chrétientés nouvelles.

D'autre part, ces auteurs des dons célestes sont appelés par saint Paul " les pauvres," " les fils des pauvres," " les saints pauvres ". Car ils sont pauvres par renoncement aux biens du monde ; ils sont pauvres par libre choix, par profession et état. Ce sont des pauvres volontaires qui, à la suite du Dieu de la crèche et de l'étable, ont épousé la pauvreté par une indissoluble alliance.

#### V.—L'ÉGLISE D'ALEXANDRIE.

Une autre Eglise présenta, au I<sup>er</sup> siècle, un étonnant développement de la vie religieuse. Ce fut l'Eglise d'Alexandrie.

On sait que les Juifs étaient très nombreux dans la grande métropole de l'Égypte : déjà sous la domination grecque, il y avait plus de 50,000 Juifs établis à Alexandrie avec le droit de bourgeoisie (3). Saint Marc fut envoyé par saint Pierre à Alexandrie pour y établir le deuxième siège du monde. La prédication produisit les fruits de salut les plus abondants ; il convertit beaucoup de Juifs et forma une chrétienté très nombreuse, au sein de laquelle abondèrent ceux qui embrassèrent l'état du parfait renoncement. Voici ce que rapporte le Juif Philon de ces parfaits ascètes :

" Avant tout, ils se dépouillent de leurs biens ; quiconque veut embrasser ce genre de vie les abandonne à ses proches. Ainsi dégagés de tous les intérêts humains, ils fuient les cités, pour aller vivre à la campagne ou dans des jardins écartés ; car suivant eux, le commerce des hommes d'une vie différente et leur fréquentation sont des obstacles à l'étude de la sagesse..... Dans chacune de leurs demeures se trouve un sanctuaire qu'ils nomment *semméion* ou *monastère*, et où seuls, sans témoins, ils se livrent aux mystérieux

(1) ROM., xv, 25, 27 ; I COR., xvi, 1-4 ; II COR., ix, 1-13, etc.

(2) Placuit enim eis, et debitorum sunt eorum : Nam si spiritualium eorum participes facti sunt gentiles, debent et in carnalibus ministrare illis. ROM., xv, 27.

(3) ROHRBACHER, *Hist. univ. de l'Eglise catholique*, l. XXI.

exercices d'une vie sainte. Dans cette solitude, ils n'emportent ni aliments, ni breuvage, ni rien de ce qui appartient aux soins du corps ; mais ils ont sans cesse avec eux le texte de la Loi, les écrits des Prophètes, des hymnes sacrés et d'autres livres, qui alimentent leur piété et perfectionnent leur science..... Durant tout le jour, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, ils méditent les oracles de la sagesse. .... La contemplation n'est pas leur seul exercice, ils composent aussi des cantiques et des hymnes à la gloire de Dieu. Tous les rythmes de la poésie sont employés par eux dans ces chants, cependant ils préfèrent les plus solennels et les plus graves..... C'est sur le fondement de la tempérance, comme sur une base spirituelle, qu'ils asseoient l'édifice de leurs vertus. Nul ne mange ou ne boit avant le coucher du soleil : l'étude de la sagesse, disent-ils, est une œuvre de lumière, les ténèbres de la nuit conviennent seules aux préoccupations corporelles ; voilà pourquoi ils consacrent tout le jour à la contemplation, et accordent quelques instants seulement de la soirée à réparer les forces physiques. Il en est qui, entraînés par un zèle plus ardent, passent trois jours sans prendre aucune nourriture. Quelques autres, dans l'extase de la contemplation, rassasiés par les délices célestes du banquet de la sagesse, prolongent le jeûne corporel jusqu'à six jours entiers, et seulement alors consentent à goûter quelques aliments..... Des femmes embrassent aussi ce genre de vie, et la plupart persévèrent dans la virginité jusqu'à une extrême vieillesse. Les vierges dont je parle n'ambitionnent d'autre alliance que celle de la sagesse, et lui consacrent toute leur vie "(1). " Philon, continue Eusèbe, parle aussi de leurs assemblées, des occupations et des exercices auxquels ils se livrent ; c'est ce qui est en usage parmi nous encore maintenant, et parmi nous seuls..... Il parle surtout des saintes veilles de la grande solennité, des religieux exercices qui les accompagnent et des hymnes que nous employons encore..... En ces jours, ils couchent à terre sur des nattes, s'abstiennent du vin absolument, pour me servir de ses expressions, ainsi que de la viande, ne buvant que de l'eau et n'ajoutant à leur pain que du sel et de l'hysope (2)".

Philon présentait ces hommes de Dieu, qu'il nomme thérapeutes, comme la gloire de sa nation. Il faut en conclure que c'étaient des Juifs convertis. La prédication de saint Marc s'était d'abord adressée, comme celle des Apôtres, aux Juifs, instruits par les Prophètes, préparés par la parole de Dieu à recevoir le Messie. Ce peuple.

(1) PHILO, ap. EUS., *Hist. eccl.* l. XI, c. xvii ; *Patr. grec.*, xx, 177-181.

(2) *Ibid.*, 181-4.

dont la conversion totale à la fin du monde sera "la résurrection des morts" (1) donnait, dans ses prémices qui recevaient l'Evangile, d'étonnants exemples de vertu. Les Juifs qui se convertissaient allaient du premier pas jusqu'à la pratique parfaite de l'Evangile, jusqu'à la profession des conseils. Tels ont été, d'après saint Luc, les premiers convertis de Jérusalem ; tels sont, comme on peut le conclure du texte de Philon, les premiers convertis d'Alexandrie.

Mais il est impossible de voir dans les thérapeutes des Juifs qui n'ont que les secours de la loi mosaïque. Saint Pierre déclare au concile de Jérusalem que ni les Juifs de son temps ni leurs pères n'ont pu porter le fardeau des observances de la Loi (2) : ces paroles auraient-elles été vraies, si, à cette époque-là même, une multitude de Juifs avaient, dans la métropole de l'Egypte, observé la loi mosaïque non seulement dans la lettre, mais dans l'esprit ; bien plus, s'ils avaient gardé des observances surrogatoires, des observances inconnues dans la Loi, des observances qui, dans la loi évangélique même, ne sont pas l'objet d'un commandement, mais seulement d'un conseil ? On avait vu sans doute, au sein du peuple juif, les fils des Prophètes, les Esséniens, les Réchabites faire profession d'une vie parfaite ; mais ils s'étaient bornés à quelques abstinences particulières, à une retraite spéciale, à plus de prières ; ils pouvaient s'engager dans le mariage et avoir des biens en propre ; ils vauaient aux affaires temporelles : c'étaient dans la Loi des figures, les ombres des religieux futurs ; ce n'étaient point encore les religieux. Les thérapeutes, au contraire, se présentent à nous comme de véritables religieux ; ils vivent en commun, dans le jeûne et la prière, dans un renoncement universel. S'ils avaient été de purs sectateurs de la loi mosaïque, il faudrait dire que cette loi produirait ses fruits les plus admirables dans le temps de sa plus grande décadence, alors qu'elle était *morte* et qu'elle allait devenir *mortifère*, quand l'Evangile brillait déjà dans le monde comme l'unique soleil vivifiant (3), avec "la grâce et la vérité faite par Jésus-Christ" (4), remplaçant la lettre qui tue" (5), et le commandement qui n'a fait qu'irriter la concupiscence et multiplier le péché (6),

(1) ROM., XI, 15.

(2) Neque patres nostri, neque nos portare potuimus. ACT., XV, 10.

(3) PS. XVIII, 6.

(4) JOAN., I, 17.

(5) II COR., VIII, 6.

(6) I JOAN., II, 27.

par " l'onction du Saint-Esprit (1) et le commandement d'amour (2) gravé dans les cœurs " (3), et les " entraînant " vers Dieu par les suaves et invincibles attraits de la croix (4).

Ainsi on se heurte aux plus grandes difficultés, on va jusqu'à renverser l'économie même de la Loi ancienne et de la Loi nouvelle en refusant de voir des chrétiens dans les thérapeutes de Philon.

Il est aisé d'autre part de comprendre pourquoi cet historien a vu des Juifs dans ces religieux de la loi nouvelle. Il était d'Alexandrie, il était Juif, il aimait les Juifs et était aimé d'eux ; il vivait parmi eux ; toutefois il ne connut pas le christianisme ou du moins ne le connut que très vaguement. Les Juifs convertis le fréquentèrent, mais sans lui parler beaucoup de la nouvelle doctrine, pour laquelle il n'était pas préparé. De son côté, il les vit souvent, admira leurs étonnantes vertus et en parla avec enthousiasme, croyant louer le judaïsme seul, qu'il aimait passionnément. Philon, croyons-nous, a vu de simples sectateurs de la Loi ancienne dans les disciples de la Loi nouvelle, a discerné, à l'honneur du judaïsme des éloges qui atteignaient le christianisme. Il pensait louer dans des Juifs l'effet de la Loi mosaïque ; il louait en réalité dans des Juifs le fruit de la Loi de grâce.

Aussi l'antiquité ecclésiastique a vu des religieux chrétiens dans les thérapeutes de Philon. Eusèbe dit que la vie commune fut établie dans l'église d'Alexandrie par saint Marc : " Marc, écrit-il, prêcha le premier l'Évangile en Égypte et établit des églises à Alexandrie même. Il y eut un si grand nombre de néophytes, hommes et femmes, qui embrassèrent dès le début la vie ascétique dans toute sa perfection, que Philon crut devoir décrire leurs occupations, leurs assemblées, leurs repas en commun et tout leur genre de vie. Dans ce traité, Philon retrace manifestement toutes les règles ecclésiastiques encore en usage parmi nous ; c'est la description de la vie de nos ascètes (5)..... Ces paroles de Philon se rapportent, je n'en ai pas le moindre doute, aux premiers fidèles de notre religion " (6).

(1) ROM., VII, 13.

(2) JOAN., XIII, 34.

(3) II COR., III, 3.

(4) JOAN., XII, 32.

(5) " Eorum duntaxat qui nunc in ecclesiis vel monasteriis degunt," dit Rufin dans sa traduction de ce passage.

(6) EUS., *loc. cit.*, c. XVI-XVII, col. 173, 176, 181.

“ Le témoignage de cet illustre écrivain, dit saint Jérôme en parlant de Philon, montre que l’Église des premiers croyants fut telle que désirent et tâchent d’être aujourd’hui les moines” (1).

“ Dans les temps de la primitive Eglise, dit Cassien en rappelant les détails donnés par Philon, les religieux étaient en petit nombre, mais d’une grande vertu. Ils avaient reçu leur règle de vie de l’évangéliste saint Marc, qui fut le premier évêque d’Alexandrie. Et non seulement ils observaient les admirables exemples rapportés des premiers fidèles dans les *Actes des Apôtres*, mais ils pratiquaient encore des choses beaucoup plus parfaites, etc.” (2).

Saint Epiphane pense de même que “ dans ce traité de Philon il n’est question que de religieux chrétiens” (3).

Ce spectacle de la vie religieuse à Alexandrie durant l’ère apostolique conduit à la même conclusion que la vue de la même merveille à Jérusalem.

Le Saint-Esprit a toujours dominé plus puissamment les membres de la hiérarchie que les simples fidèles. Au sein de l’héritage général de Dieu qui se nomme le peuple chrétien (4), la tribu de Lévi et la famille d’Aaron composent un héritage spécial qui appartient au Seigneur par des liens plus étroits et une dépendance plus continuelle (5). Quand la vie religieuse est très répandue parmi les laïques d’une Eglise, elle est commune ou universelle au sein du clergé. Si le peuple chrétien est dominé par les opérations de la grâce jusqu’à fournir un grand nombre de recrues à l’armée des forts qui entourent le roi Salomon sur la couche de son repos avec les armes de la profession des conseils évangéliques et la

(1) Ex quo apparet talem primum Christo credentium fuisse Ecclesiam quales nunc nituntur esse monachi et cupiunt. *HIER., De viris illustr., c. XI.*

(2) Nam cum in primordiis fidei pauci quidem, sed probatissimi, monachorum nomine censerentur, qui sicut a beate memorie evangelista Marco, qui primus Alexandriæ urbi pontifex præfuit, normam suscipere vivendi, non solum illa magnifica retinebant, que primitus Ecclesiam vel credentium turbas in Actibus Apostolorum legimus celebrasse.....verum etiam his multo sublimiora cumulaverant. *CASSIAN., De coenob. instit., l. II, c. v; Patr. lat., XLIX, 84-5.*

(3) Illorum vitæ disciplinam ac præconia celebrans, eorumque monasteria que ad Marianam paludem circumquaque posita sunt describens, non de aliis ullis quam de Christianis ista narravit. *S. EPIPH., Har., XXIX, c. v; Patr. grec., XLI, 398.*

(4) Populus enim tuus et hæreditas tua. *III REG., VIII, 51.*

(5) Ipsum enim elegit Dominus Deus tuus de cunctis tribubus tuis. *DEUTER., XVIII, 5.*

science promise à ceux qui ont le cœur pur (1), on peut être certain que les guides font tous ou presque tous partie de ces tribus saintes qui montent à Jérusalem, en chantant les louanges de Dieu avec la ferveur intérieure que donne le renoncement extérieur à toutes les vanités de la terre (2).

Philon atteste lui-même cette présence des prêtres et des diacres parmi les thérapeutes. " Il parle ensuite, écrit encore Eusèbe, de l'ordre des présidents (des prêtres) chargés des fonctions ecclésiastiques, puis des ministères des diacres et enfin de la dignité de l'épiscopat, qui domine toutes les autres " (3).

Aussi nous nous plaignons à vénérer dans l'état de perfection évangélique les clercs de saint Marc à Alexandrie comme ceux de saint Jacques à Jérusalem. Nous croyons que les premiers évêques de la seconde métropole de l'Empire, comme ceux de la ville sainte, ont été entourés d'une couronne de prêtres et de ministres qui pouvaient leur adresser la parole des Apôtres à Jésus-Christ : *Ecce nos reliquimus omnia*. La vie religieuse, c'est notre persuasion, a fleuri dans l'Eglise et dans la maison épiscopale d'Alexandrie avant de se répandre dans les solitudes de l'Egypte. Elle a formé des missionnaires qui ont porté de ville en ville dans toutes ces régions le nom du Seigneur Jésus avant d'enfanter ces multitudes de moines admirables qui ont fait tressaillir les lieux inhabités et transformé les déserts en paradis (4).

Philon, qui assistait à la multiplication des Églises chrétiennes par les thérapeutes sans la comprendre, atteste déjà que " ce genre de vie s'est répandu d'Alexandrie dans la Lybie et dans toutes les provinces de l'Egypte, et même dans tous les pays du monde civilisé et jusqu'au sein des barbares ; car il convient, observe-t-il, qu'on ne soit nulle part privé d'un si grand bien " (5). Cassien, qui contemple l'innombrable armée des moines avancée dans le désert et soutenant, en tête de l'armée du Christ, les rudes combats de

(1) En lectulum Salomonis sexaginta fortes ambiunt ex fortissimis Israel, omnes tenentes gladios et ad bella doctissimi. CANT.

(2) Illuc enim ascenderunt tribus, tribus Domini, testimonium Israel, ad confitendum nomini Domini.

(3) Ad hæc gradus atque ordinem præsentium describit, eorum videlicet qui ecclesiastica obeunt munera ; tum ministeria diaconorum : postremo episcopatus apicem omnibus antistantem. EUS., *loc. cit.*, c. xvii, col. 183-4.

(4) Lætabitur deserta et inuia, et exsultabit solitudo et florebit quasi liliium ; germinans germinabit, et exsultabit lætabunda et laudans. IS., xxxv, 1-2.

(5) PHILO, ap. EUS., *loc. cit.*, 178.

l'esprit contre la chair, fait remonter à saint Marc lui-même l'honneur d'être le père de tous ces héros et l'instituteur de leur sainte profession (1). A quatre siècles d'intervalle, Cassien et Philon parlent de la même œuvre, de l'expansion de la vie religieuse établie par saint Marc au sein du clergé et parmi les fidèles d'Alexandrie, de la divine fécondité promise à ceux qui quittent tout pour suivre Jésus-Christ crucifié (2).

#### VI.—LES AUTRES ÉGLISES DES TEMPS APOSTOLIQUES.

Les merveilles de sainteté opérées dans l'Eglise d'Alexandrie par l'Esprit de Dieu ne nous sont connues que par un seul historien, et même un historien qui n'est pas chrétien. Supposez que Philon n'eût pas écrit son livre *De la vie contemplative*, ou, ce qui était peut-être encore plus facile, qu'il eût vu dans les thérapeutes des chrétiens, comme ils l'étaient en réalité, nous ignorerions à jamais cette floraison des vertus religieuses.

Or des merveilles semblables ont pu exister dans les autres Eglises sans que l'histoire en fasse motion. Est-il vraisemblable que les Eglises de Jérusalem et d'Alexandrie aient été seules favorisées des grâces de l'état religieux ? Alors que saint Marc formait d'innombrables disciples vivant dans les saintes fonctions liturgiques, dans la pénitence et les observances religieuses, est-il possible que saint Luc, saint Timothée, saint Tite, n'aient eu autour d'eux que des chrétiens pratiquant seulement les commandements ? Quand des multitudes de convertis, à Jérusalem et à Alexandrie, renoncent à tout, pour vivre plus librement dans la contemplation et la louange des grandeurs de Dieu, saurait-on douter que le même Esprit soufflât à Antioche, à Rome dans toutes les villes, partout où les Apôtres prêchaient l'Évangile et formaient des Eglises ? De l'extrême diffusion de la vie religieuse dans la ville sainte et dans la métropole de l'Égypte, nous concluons à son universelle extension dans toutes les chrétientés nouvelles.

La perfection s'est ainsi trouvée dans les origines de l'œuvre de Jésus-Christ. L'Eglise n'a qu'à reporter les yeux sur ses origines pour y contempler les institutions qui doivent à toutes les époques lui servir de modèles pour la restauration de sa discipline.

Il est vrai que nous ne connaissons pas dans le détail ces étonnantes productions de l'Esprit de Dieu par toute la terre. Mais que savons-

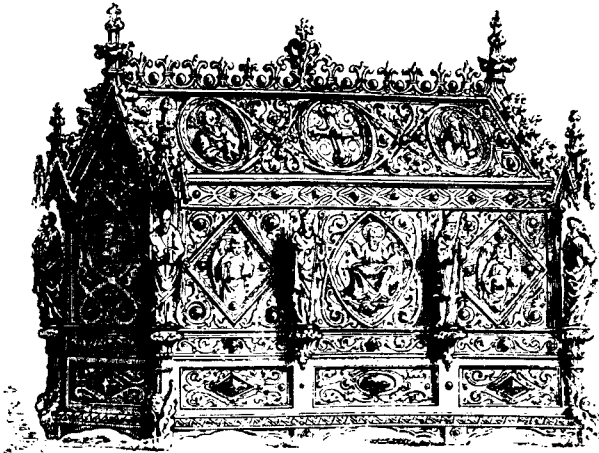
(1) CASSIAN., *De canob. instit.*, l. II, c. v. Voir le texte cité plus haut, p. 476.

(2) MATH., XIX, 29.

nous de la prédication et des miracles des douze Apôtres ? Le son de leur voix a retenti par toute la terre et leur parole est parvenue jusqu'aux confins de l'univers (1). Cependant le récit des conquêtes opérées par ces héros n'est pas arrivé jusqu'à nous. Que savons-nous de la prédication de saint Paul, celle de toutes qui nous est la plus connue ? Que savons-nous de celle de saint Pierre, et surtout des autres Apôtres ? Faut-il donc s'étonner qu'un silence universel enveloppe dans les ténèbres le développement de la vie religieuse au sein des communautés primitives ? Mais l'Esprit de Dieu a-t-il été moins puissant à l'origine que dans le cours des siècles ? A toutes les époques il a enfanté des multitudes de chrétiens fervents qui ont fait profession de renoncer à tout pour suivre Jésus-Christ ; est-ce au temps des martyrs que les chrétiens ont le moins entendu l'appel du divin Maître ? Est-ce quand les Apôtres soumettaient à Jésus-Christ toutes les nations de la terre que les cœurs ont été les plus rebelles aux conseils de l'Évangile ? Encore une fois, dans l'économie de la Rédemption, la perfection est aux origines. C'est pourquoi il est nécessaire d'admettre que ce que les anges ont contemplé dans l'Église de Jérusalem et dans celle d'Alexandrie, ils l'ont admiré dans les autres Églises fondées par les Apôtres.

DOM. BENOIT,  
Curé de Notre-Dame de Lourdes (Canada).

(1) Ps. xviii, 5.





## DANIEL GREYSOLON DULUTH

---

Jusqu'à ces dernières années, on ne connaissait sur l'origine du sieur Duluth que ces mots du baron de La Hontan : "C'est un gentilhomme lionnais", autrement dit de la ville de Lyon ou du voisinage. La Hontan, qui parcourait l'ouest en même temps que Duluth, n'était pas très bien renseigné au sujet de la famille de ce dernier, si l'on en croit M. H. HARRISSE qui affirme que les deux Duluth (1) étaient de Saint-Germain-en-Laye, ville et résidence royale, située à quinze milles au nord-ouest de Paris. De son côté, M. Broadhead dit que Daniel Duluth était frère de La Porte de Louvigny ; je ne crois pas même qu'ils fussent beaux-frères. Louis de La Porte, sieur de Louvigny, fils de Jean de La Porte et de Françoise de Faucrolle, paroisse Saint-Eustache de Paris, épousa à Québec, en 1684, Marie Nolan dont le père, l'un des principaux marchands de Québec, était natif de la paroisse de Saint-Germain, diocèse de Paris. Le rapprochement avec Duluth me paraît assez difficile.

La Hontan ajoute que Daniel était frère de Greysolon de La Tourette ; j'ai vu ce dernier appelé Jean par certains récits.

Dans son mémoire de 1693, Henry de Tonty appelle Daniel Greysolon son cousin, Alphonse et Henry de Tonty étaient aussi parents de Delietto qui commanda aux Illinois. La mère des deux Tonty portait le nom de Delietto.

D'après le raisonnement que l'on verra plus loin, je place la date de la naissance de Daniel aux environs de 1647.

En Canada, nous avons plusieurs familles Duluth. Elles n'ont aucun rapport avec les deux frères natifs de Saint-Germain-en-Laye. Leur nom patronymique est Huet et le surnom leur vient de Duluth, localité avoisinant la ville d'Angers, d'où le premier Huet était originaire ; celui-ci se maria, à Montréal, en 1680.

Jusqu'à présent je n'ai rien découvert qui puisse faire soupçonner que l'un ou l'autre des deux Greysolons fussent mariés. C'est donc avec surprise que je vois, dans le *Vie de Madame d'Youville*, la mention d'"une sœur de M. Duluth" qui prononça ses vœux chez les

(1) *Bibliographie, etc., de la Nouvelle-France*, p. 175. M. Henry HARRISSE, un Américain, habite Paris depuis plus de vingt ans et consacre tout son temps à fouiller les archives pour éclaircir l'histoire de l'Amérique du Nord.

Sœurs Grises de Montréal, en 1758, mais après avoir consulté le dictionnaire de M. Tanguay, je comprends qu'il s'agit de Catherine, née en 1740, fille de Marien Huet dit Duluth, de Boucherville.

Une lettre écrite de Paris, par Daniel, en 1685, et adressée au ministre des colonies, s'exprime en ces termes :

“Après avoir fait deux voyages d'ici à la Nouvelle-France, où tout ce qu'il y avait de gens ne croyaient pas qu'il fût possible de pouvoir découvrir le pays des Nadouecioux .....cette difficulté me fit prendre la résolution d'aller chez eux, ce que je ne pus mettre à exécution pour lors, mes affaires m'ayant obligé de repasser ici (en France) où, après avoir fait la campagne de la Franche-Comté et du combat de Senef, où j'avais l'honneur d'être gendarme de la garde de Sa Majesté et écuyer de M. le marquis de Lassy, notre enseigne, je repartis pour m'en retourner à Québec, où je ne fus pas plutôt arrivé que l'envie que j'avais déjà eu d'exécuter ce dessein s'augmenta et je commençai à prendre mes mesures pour me faire connaître des Sauvages, lesquels m'ayant assuré de leur amitié, et pour preuve de cela donné trois esclaves que je leur avais seulement demandés pour venir avec moi, je partis de Montréal avec eux et sept Français le 1er de septembre de l'année 1678, pour tâcher de faire la découverte des Nadouecioux et Assinipoualaks... Je ne crois pas qu'un tel départ puisse donner lieu à qui que ce soit de m'imputer d'être contrevenu aux ordres du roi de l'année 1676, puisqu'il défendait seulement à tous ses sujets d'aller dans la profondeur des bois pour y traiter avec les Sauvages—ce que je n'ai jamais fait.”

Ce texte demande à être débrouillé. Voici comment je l'interprète :

Les Dacotahs ou Sioux ou Nadouessioux avaient été signalés dès 1640, de nouveau en 1642, 1656 ; visités en 1659 par Chouart et Radisson ; mentionnés en 1665, 1667—c'est pourquoi Duluth parle du désir qu'il avait de parcourir leur pays et de le faire mieux connaître. Or, le premier des deux voyages qu'il dit avoir fait au Canada, et qui semble s'être arrêté à Québec ou à Montréal, dut avoir lieu vers 1669 et, si l'on accorde à notre héros l'âge de vingt à vingt-deux ans à cette époque, il était né en 1647 ou 1648. Le deuxième voyage a dû s'exécuter en 1672 puisque Duluth repassa en France et se trouva à la guerre contre les Hollandais.

L'automne de 1672 le comte de Frontenac arrivait à Québec en qualité de gouverneur, apportant des instructions pour faire reconnaître le Mississipi à partir des Illinois jusqu'à la mer, ce qui s'exécuta, mais jusqu'aux Arkansas seulement, dès l'année sui-

vante, par le Père Marquette et Louis Joliet. J'ai lieu de croire que Daniel Greysolon Duluth était venu avec M. de Frontenac, dans le dessein de prendre part à la découverte attendue.

D'une manière ou d'une autre, il retourna en France dès 1673, car la campagne de la Franche-Comté et la bataille Seneff sont de l'été 1674. La Franche-Comté fut envahie par les Français, puis le prince de Condé se retourna vers le Hainaut et, à vingt milles nord-ouest de Charleroi, battit Guillaume d'Orange. Les troupes s'étant abordées avec violence, de part et d'autre, une panique générale s'empara d'elles et on les vit s'enfuir, chaque armée courant de son bord, se croyant battue. Condé eut l'adresse de rallier ses gens ou du moins une partie d'entre eux et de tomber sur les Hollandais qu'il tailla en pièces. Le Père Hennepin, récollet, servant en qualité d'aumônier, raconte qu'il a connu Duluth à la bataille de Seneff. D'après son propre récit, Duluth serait reparti pour le Canada en 1675 ou 1676. Voici un acte que je relève au registre de la paroisse des Trois-Rivières : " L'an de grâce 1676, je F. Martial, prêtre, récollet, faisant les fonctions curiales dans la paroisse des Trois-Rivières, le 26 de novembre, ai solennellement baptisé, en la dite paroisse, une fille de François Roussel et de Madeleine Pepin, ses père et mère, née d'un légitime mariage. Son parrain, Monsieur Daniel de Groiselon, écuyer, sieur du Luth, et mademoiselle Marie Denis, sa marraine, lui ont imposé le nom de Marie. (Signé) F. Martial." Cette enfant, mariée à Gabriel Benoit de la Baie du Febvre, compte de nombreux descendants dans les comtés d'Yamaska et Nicolet.

C'est évidemment depuis l'automne de 1676 à l'été de 1678 que Duluth prit " des mesures pour se faire connaître des Sauvages." Ces expressions semblent dire qu'il entra en pourparlers avec les nations de l'ouest avant que d'entreprendre un voyage en règle. Le 1<sup>er</sup> septembre 1678, il partait de Montréal avec sept Français ou Canadiens et ses trois esclaves, pour se rendre au fond du lac Supérieur, région du sud, et de là parcourir le pays des Sioux—expédition qui dura trente-quatre mois et le place dans l'histoire parmi les découvreurs du Centre-Amérique.

Qu'il ait eu des associés, je veux dire des bailleurs de fonds, cela est probable, mais le but immédiat de son action n'était pas le commerce: il voulait connaître la contrée avant que de rien entreprendre comme traite de pelleteries. On a trop méconnu le caractère de la mission qu'il se donna en cette circonstance. Si, plus tard, il fut accusé de s'entendre avec le comte de Frontenac pour tirer des bénéfices du trafic de fourrures, il faut aussi se rappeler

que, en 1678, Frontenac protégeait ouvertement Cavalier de La Salle, lequel était loin de voir d'un bon œil les mouvements de Duluth. Je tiens à faire ressortir ce fait important. Au moment où Duluth partait avec le dessein de se rendre à la Pointe-du-Saint-Esprit et de là descendre au Mississipi, puis tourner à sa gauche et arriver à la baie Verte où les Français étaient connus depuis juste vingt-cinq ans, Robert-René Cavalier de La Salle allait construire, au lac Erié, un navire qu'il destinait à Chicago pour établir des forts et des postes de traite aux Illinois. Les deux hommes allaient se rencontrer à titre de concurrents ou ennemis, l'un venant de l'Ouest, l'autre de l'Est, mais tous deux partis du Bas-Canada.

Dans l'un de ses rapports, Duluth dit : " Le 2 juillet 1679, j'eus l'honneur de faire planter les armes de Sa Majesté dans le grand village des Nadouecioux appelé Izatys, où jamais Français n'avait été, non plus qu'aux Songaskitons, et Houetbatons, distant de ces premiers de six vingt lieues, où j'ai fait aussi arborer les armes de Sa Majesté dans la même année 1679. Le 15 septembre, ayant fait donner tant aux Assinipouelaks (Assiniboines) qu'à toutes les autres nations du nord, un rendez-vous au fond du Lac Supérieur, pour leur faire faire la paix avec les Nadouecioux leurs communs ennemis, ils s'y trouvèrent tous, où j'eus assez de bonheur pour gagner leur estime et leur amitié, de les réunir ensemble, et, afin que la paix fût plus de durée parmi eux, je crus ne pouvoir mieux la cimenter qu'en faisant faire des mariages réciproques des nations les unes avec les autres, ce que je ne pus exécuter sans beaucoup de dépense. L'hiver ensuite (1679-80) je leur fis faire des assemblées dans les bois où je me trouvai, afin qu'ils pussent chasser ensemble, se festiner et par ce moyen nouer une amitié plus étroite."

L'œuvre qu'il poursuivait se dessine noblement sous sa plume. Comme il donnait à entendre à ses nouveaux amis que les Français seraient bien aises de les voir, il sut que le bruit courait que le Bas-Canada était ravagé par une maladie épidémique, mais il fit tant qu'il leur persuada de se rendre à la traite de Montréal durant l'été de 1680. Ce succès lui coûta le prix des cadeaux qu'il donna aux Sauvages. Ecoutons-le encore. " En juin 1680, n'étant pas satisfait d'avoir fait ma découverte par terre, je pris deux canots avec un Sauvage qui était mon interprète et quatre Français, pour chercher les moyens de la faire par eau. Pour ce sujet, j'entrai dans une rivière qui se décharge à huit lieues du fond du lac Supérieur, du côté du sud, où après avoir fait couper quelques arbres, et rompre environ cent chaussées de castors, je me rendis en haut de la dite rivière et ensuite je fis un portage d'une demie lieue pour

gagner un lac, la décharge duquel tombait dans une assez belle rivière, et laquelle me conduisit jusque dans le Mississipi. Là étant, j'appris par huit cabanes de Nadouecioux, que j'y rencontrai, que le Révérend Père Louis Hennepin, récollet, avec deux autres Français, avaient été volés et menés en esclaves penant (pendant ?) plus de trois cent lieues, par les Nadouecioux mêmes."

Duluth et Hennepin s'étaient quittés sur le champ de bataille de Seneff, en 1674. ils ne s'étaient probablement pas vus dans le Bas-Canada en 1678. car Hennepin se tenait avec La Salle ; ils allaient se rencontrer aux pays des Sioux, dans une situation assez étrange, pour ne pas dire dramatique. Comment cela était-il arrivé ?

La Salle rendu sur la rivière des Illinois en 1679, y avait élevé les forts Saint-Louis (*Starved Rock*) et Crève-cœur, celui-ci au lac Péoria, et il avait envoyé le Père Hennepin, avec Antoine Augelle dit le Picard Duguay, d'Amiens, et Michel Accault ou Acco, natif de Poitiers, ce dernier véritable chef de l'expédition, pour descendre jusqu'au Mississipi, ensuite remonter ce fleuve, en vue de reconnaître la contrée qu'il baigne dans sa partie supérieure.

Le Père Hennepin et ses deux Français, partis du fort Crève-cœur, sur la rivière des Illinois, le 12 février 1680, entrèrent, le 8 mars, dans le Mississipi, qu'ils remontèrent jusqu'à l'entrée de la rivière Wisconsin. C'est là que, le 11 avril, ils furent pris par les Sioux, qui les menèrent au saut Saint-Antoine et ensuite à un lac (Buade) dans le pays des Issanti, tribu à laquelle appartenaient leurs ravisseurs. De ce point, la nouvelle de leur capture parvint au sieur Duluth. Il y avait alors environ deux mois qu'ils étaient en cet endroit et les chasseurs les amenaient avec eux dans leurs courses, vers la fin de juin, lorsque Duluth apparut comme un ange libérateur. Laissons parler ce dernier : "La nouvelle me surprit si fort que, sans hésiter, je laissai deux Français avec les huit cabanes de Sauvages, aussi bien que les marchandises que j'avais pour faire des présents, et pris un des dits Sauvages, à qui je fis des présents, pour me conduire avec mon interprète, et deux Français, où était le dit Révérend Père Louis, et comme il y avait bien quatre-vingt-lieues, je marchai en canot deux jours et deux nuits et, le lendemain, à dix heures du matin, je le rencontrai avec environ mille ou onze cents âmes. Le peu de cas qu'on faisait du dit Révérend Père me fâcha : ce que je leur fis connaître, en leur disant que c'était mon frère, et je le fis mettre dans mon canot pour venir avec moi dans les villages des Nadouecioux, où je l'amenai."

Voyez avec quelle promptitude Duluth se porte au secours de ses compatriotes et comme il agit en maître pour les réclamer et les

attacher à sa suite. Rien ne peut nous témoigner mieux que ces paroles et ces actes l'ascendant qu'il exerçait sur les Sioux—et pourtant le Père Hennepin, possédé de la manie de faire parler de son voyage, n'exprime aucune reconnaissance et va jusqu'à faire croire qu'il a sauvé Duluth ! Il dit : “ Le 25 juillet 1680, comme nous remontions, après la chasse du bœuf, le fleuve Colbert (Mississippi) aux villages de ces Sauvages, nous rencontrâmes le sieur Duluth, qui venait chez les Nadoussious, accompagné de cinq soldats français ; ils nous joignirent à environ deux cent vingt lieues du pays des Sauvages qui nous avaient pris (il avoue qu'il a été pris), ils nous prièrent, comme nous avions quelque connaissance de leur langue, de les accompagner aux villages de ces peuples, ce que je fis volontiers.” Il n'est pas possible de faire mieux... en ce genre. C'est Duluth qui l'a paré belle ! Peut-on faire ainsi de la blague, avant que le mot blague ne soit inventé ! Mais il va plus loin : “ Je fis volontiers ce qu'ils souhaitaient, surtout ayant appris d'eux que, depuis deux ans et demi qu'ils étaient en voyage, ils n'avaient pas fréquenté les sacrements.” C'était donc pour le salut de leurs âmes ! Ceci est monumental ou je ne sais pas ce que c'est qu'un monument—en écriture.

Duluth avait visité les sources du Mississippi, de la rivière Rouge et même du Saint-Laurent, car la rivière Saint-Louis, qui se jette au fond du lac Supérieur, doit être acceptée comme remplissant cette fonction, c'est du moins ce que l'on est convenu de dire. Le Minnesota renferme plus de sept mille petits lacs, mesurant de un à trente milles de diamètre, mais il y en a plusieurs qui couvrent de deux cents à trois cents et trois cent cinquante mille carrés. Cette contrée occupe à peu près le point central de l'Amérique du Nord et forme un plateau ondulé, dont la partie nord-est présente des côteaux de sable appelés “ hauteurs des terres ” ou “ grand côteau,” mais leurs sommets ne dépassent pas six cents pieds d'élévation. Le Mississippi part du lac Itasca et coule plus de huit cent milles de longueur avant que de sortir de l'état du Minnesota ; il reçoit la rivière Minnesota non loin des chutes Saint-Antoine. La rivière Rouge du nord prend sa source dans le lac du Coude, tout près du lac Itasca, tourne au sud-ouest, puis au nord et va se jeter dans le lac Winnipeg, en territoire canadien. La rivière Saint-Louis commence au nord-est par plusieurs branches qui se dirigent au sud, se fondent ensemble et bientôt après, ce courant unique infléchit à gauche ou l'Est, et va tomber dans le lac Supérieur à huit milles au sud de la ville de Duluth.

Non seulement notre voyageur s'était rendu dans l'ouest plus

loin qu'aucun blanc connu pour avoir accompli cet exploit, mais il s'était attiré la sympathie des Sioux, et, par la rivière Rouge il exerçait une influence notable sur les Assiniboïnes du Manitoba aujourd'hui. Sur les frontières Est du Dacotah, il se voyait placé au centre même du continent et en étudiait l'étendue au moyen des récits des Sauvages. Il y a apparence qu'on lui parla du lac Salé de nos Mormons, qu'il crut voisin du Pacifique ou mer Vermeille, soit mer de Californie, comme il le dit dans son rapport de 1685. La carte de Franquelin de 1682, que M. Harrisse qualifie de " la plus belle, sans contredit, que l'on ait fait de l'Amérique " place aux sources du Mississipi l'inscription suivante : " Armes du Roy gravées sur cet arbre l'an 1679," puis le fleuve, tout petit encore, passe par le saut " Saint-Antoine de Padoue " et va s'arrêter à l'Ohio.

Hennepin, dans le récit de son voyage, a renversé les rôles en ce qui concerne La Salle, aussi bien que Duluth. Il donne à entendre que lui, Hennepin, a descendu le Mississipi deux ans avant La Salle et qu'il l'a ensuite remonté au dessus de la rivière Illinois où il aurait " délivré " Duluth des mains des Sioux ! Ses expressions se contredisent d'une manière étonnante : " Les Sauvages qui se saisirent de nous, ne nous donnèrent pas le temps de naviguer haut et bas de ce fleuve ". C'est avouer qu'il était prisonnier, tandis que Duluth parcourait le pays des Sioux en ami et distribuait des présents qui lui attachaient cette nation.

Louis Hennepin, disait Cavalier de La Salle, exagère tout ce qu'il dit et il nous représente les choses telles qu'il les désire, non pas telles qu'elles sont. Le supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, M. Tronson, écrivait le 13 mars 1683 : " J'ai vu le Père Récollet qui *prétend* avoir descendu le Mississipi.....je ne sais qui croira ce qu'il raconte de bouche, aussi bien que ce qu'il imprime."

Dans la dédicace de son livre à Louis XIV, le Père Louis déclare qu'il a donné le nom de Louisiane aux contrées du bas Mississipi, mais ce nom figurait déjà dans des documents publics. Il donne au delà de six cents pieds de hauteur à la chute de Niagara, qui ne mesure que cent soixante-quinze pieds. En 1704, dix-sept ans après la mort de La Salle, il apprend " à toute la terre " que c'est lui, Hennepin, qui le premier, a descendu le Mississipi. S'il a caché pendant tant d'années le " mystère de cette découverte " c'est " pour ne pas donner de chagrin au sieur de La Salle, qui voulait avoir toute la gloire et toute la connaissance la plus secrète de cette découverte." L'histoire, observe M. Gabriel Gravier, " n'a pas cru à tant de générosité de la part du Père Hennepin. Après avoir pesé

son récit, elle a mis son voyage au golfe du Mexique au rang de ceux de Cyrano de Bergerac et de Gulliver." Dans l'un de ses ouvrages, Hennepin dit qu'il a passé onze ans en Amérique ; il est prouvé que c'est quatre années et pas plus. Comme le roi Guillaume III lui manifestait sa surprise de la rapidité avec laquelle il avait parcouru tout le Mississipi, il ne se déconcerta aucunement et déclara que c'était l'ordinaire de faire trente lieues par jour en canot d'écorce et même plus lorsque l'on est pressé ! Les Sioux désignaient le soleil par un mot semblable à notre "oui" ; Hennepin affirme à Louis XIV que ces Sauvages donnent le nom de "Louis" à l'astre du jour—ce qui devait flatter le roi-soleil !

Reprenons notre récit. Duluth amena le Père Hennepin, par le Mississipi et la rivière Wisconsin, jusqu'à la baie Verte, et à Michilimakinac où ils passèrent l'hiver 1680-81, et où Duluth apprit qu'il se machinait des choses désagréables pour lui à Québec. Le 29 mars 1681, il partit sur les glaces, avec le Père Hennepin et deux Français ; je suppose qu'ils furent de retour dans le Bas-Canada le 1<sup>er</sup> juin.

Ainsi donc, le voyage de "trois ans et demi," selon M. Ferland a duré trente-quatre mois : du 1<sup>er</sup> septembre 1678 au 1<sup>er</sup> juin 1681. M. Ferland dit que Duluth fit ce voyage, accompagné des sieurs Le Maître, Bellegarde, Pepin et Masson. Il y aurait une étude à écrire sur ces quatre hommes, surtout Pepin qui a dû donner son nom au lac Pepin. Cela ne me semble pas difficile. Le nom de famille de Bellegarde devait être Gerbaut.

En dépit des ordonnances, le nombre des coureurs de bois augmentait. L'automne de 1680, M. Duchesneau, intendant du Canada, écrivait au ministre que huit cents hommes avaient de cette façon déserté la colonie. "Je pense, ajoute-t-il, qu'après toutes les pièces convaincantes que je vous ai envoyées de ce qui m'avait fait croire que monsieur le gouverneur (Frontenac) donnait sa protection à plusieurs coureurs de bois, vous ne me blâmerez pas d'avoir sur cela de fortes impressions et, quoique la parole formelle qu'il m'a donnée de les poursuivre me persuade qu'il n'est plus dans ce sentiment, cependant je crois que ma fidélité pour vous exige de moi que je vous avertisse que tout le monde dit qu'il entretient un commerce de lettres avec Duluth, et qu'il est vrai qu'il en reçoit des présents et qu'il n'a pas voulu que je fisse emprisonner le nommé Patron (1) oncle du dit Duluth, qui reçoit ses pelleteries et qui sait la fin de son entreprise, qui n'est pas igno-

(1) Au recensement de 1681, à Montréal, on voit : "Jean-Jacques Patron, marchand, âgé de 44 ans." Il fut inhumé à Montréal le 22 juin 1688.



rée, à ce qu'on assure, du supérieur du séminaire de Montréal, nommé monsieur Dollier, qui est un très honnête homme, qui ne manquera pas, peut-être, d'en instruire monsieur Tronson (1). Je vous dirai de plus, Monseigneur, que monsieur le gouverneur a défendu aux interprètes de me faire entendre ce que voudraient dire les Sauvages des nations éloignées ; qu'il a commandé au prévost (2), qui est fort honnête homme, et qui a beaucoup envie de s'acquitter de sa charge, de n'arrêter aucun coureur de bois en conséquence de mes ordonnances, sans lui en donner avis, et qu'il a envoyé derechef Lataupine (3), ce fameux coureur de bois que je fis arrêter l'année dernière et duquel je vous envoyai l'interrogatoire. C'est celui dont il se sert pour porter ses ordres et pour traiter dans les nations outawases et aussi pour en rapporter les pelleteries qui y ont été laissées par le nommé Randin (4) qui était ce prétendu ambassadeur avec lequel, et ses autres associés, M. le gouverneur avait fait une convention pour la traite dont je vous envoie une copie collationnée sur l'original."

Dans son rapport au ministre, écrit en France, l'année 1685, Duluth déclare qu'il n'a pas fait de commerce, mais qu'il a plutôt distribué en pur don, aux Sauvages, ses propres marchandises, afin d'attacher ces peuples à la cause française. Il dit que son intention, en agissant ainsi, était de tenir la porte ouverte au négoce qui pourrait se faire plus tard avec les Sioux et autres nations. Il me paraît évident que M. Duchesneau criait au loup à cause de ce qu'il entrevoyait pour le futur—mais il mettait ses craintes dans le présent.

Il fallait voir ce qui se passait au conseil souverain de Québec l'été et l'automne de 1681 ! Un gros chapitre ne serait pas de trop là-dessus, si j'avais le temps de l'écrire. On s'y battait, littéralement. Frontenac, le gouverneur, barrait la porte à l'intendant Duchesneau qui voulait sortir, après une séance, et le même gouverneur administrait des gifles au fils du même intendant, tout cela

(1) Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, demeurant à Paris.

(2) René-Louis Chartier de Lotbinière.

(3) Pierre Péré Moreau dit La Taupine a été longtemps un personnage dans les affaires du Canada ; au nord, à l'ouest, à l'est, on le rencontre partout. En 1716, il était " maître du havre " à Québec.

(4) En 1672, un enseigne du régiment de Carignan s'était fait accorder la seigneurie de Berthier en haut. Il se nommait Randin. L'été de 1673, il dirigea les travaux du fort Cataracoui. Sa seigneurie passa bientôt au capitaine Berthier.

par amour de la traite de l'ouest. Frontenac soutenait La Salle et les Récollets dans ce négoce ; Duchesneau eût dû se joindre dans ce cas à Duluth qui ne suivait nullement La Salle, mais il sentait peut-être que Hennepin, secouru par Duluth, allait compliquer la situation politique dans laquelle il manœuvrait. Ce moment mémorable de l'histoire de la Nouvelle-France a été étudié par plusieurs écrivains. La conclusion fut le triomphe du parti qui opérait contre Frontenac. Duluth, mal vu des deux côtés, mais apprécié à cause de sa valeur, ne demandait que la permission de retourner dans l'ouest étendre ses découvertes et proclamer le nom français dans les territoires qu'il voulait parcourir.

Au milieu de ces tiraillements des hauts fonctionnaires, le commerce prospérait entre les mains des Français qui avaient l'adresse d'entraîner à leur service les Canadiens déjà épris de la passion des voyages et de ce goût du déplacement qui les a fait remarquer par tous les historiens. C'était la vigueur, la sève de la colonie qui s'en allait. Huit cents hommes dans les bois : huit cents terres restées sans aide. N'allons point croire que la misère chassait ainsi les habitants de chez eux, car la situation du pays était très belle. Un coup d'œil sur le recensement de 1681 le démontre en toutes lettres. De plus, la dette publique se trouvait réduite à une bagatelle, mais l'irréflexion d'une part et l'appât d'un gain subit de l'autre, faisaient que nos gens prêtaient l'oreille aux promesses de ceux qui étaient venus de France pour tirer du castor. Dans ces jours de paix, où l'on ne comprenait pas le danger qu'il y avait de trop nous étendre et d'éparpiller nos forces, chacun songeait à l'ouest, à l'inconnu, à la fortune acquise en deux ou trois campagnes. Toutes les pensées se portaient vers la traite. Si l'on continue de gêner les coureurs de bois, disait La Hontan, c'en est fait de la colonie, car nos marchands vont manquer de bras pour leur trafic. Hélas ! ces faiseurs d'argent trouvaient commode de dépeupler nos jeunes paroisses et d'arrêter l'élan de la colonisation.

BENJAMIN SULTE.

(*A suivre.*)

## LA RUINE D'UNE ÉGLISE NAISSANTE

---

Le pays des Hurons, du temps de Champlain, comprenait la péninsule ou langue de terre arrosée à l'est par le lac Simcoe, et à l'ouest par la baie Georgienne. Il s'étendait du nord au sud, entre les rivières Severn et Nottaouasaga. Sa longueur était de vingt-cinq lieues, et sa largeur en atteignait à peine sept ou huit. Son sol, quoique sablonneux, était assez fertile, et produisait en abondance le blé d'Inde, les fèves, les citrouilles et l'hélianthe annuel ou tournesol, dont les Hurons extrayaient l'huile. Les tribus les plus voisines, comme les Outaouais et les Algonquins, venaient y chercher leurs provisions.

La péninsule huronne était habitée par quatre tribus de même langue et de même origine. On les appelait : 1<sup>o</sup> les Attignauantans ou tribu de l'Ours ; 2<sup>o</sup> les Attignenonghacs ou tribu de la Corde ; 3<sup>o</sup> les Aendarrhonons ou tribu de la Roche ; 4<sup>o</sup> enfin, les Tohontahenrats (1). Les plus nombreuses, comme les plus respectées, étaient les tribus de l'Ours et de la Corde, qui avaient pris possession du pays, la première vers 1589, et la seconde, vingt ans plus tard. Les vieillards de ces deux tribus racontaient aux missionnaires, en 1638, que leurs ancêtres, depuis deux cents ans, avaient souvent changé de résidence, ayant été forcés d'émigrer d'un lieu à un autre, environ tous les dix ans (2).

Dans leurs conseils, les nations de l'Ours et de la Corde se traitaient de frères et de sœurs. Toutes leurs affaires étaient administrées par deux capitaines, l'un de guerre, et l'autre de conseil (3).

Ces deux tribus se propagèrent beaucoup par elles-mêmes, mais elles surent aussi attirer à leurs foyers des membres épars de tribus étrangères, qui vinrent se fondre dans la masse. De sorte qu'avec le temps la famille huronne devint l'une des plus peuplées et des plus redoutables de l'Amérique du nord.

(1) Le nom général et commun à ces quatre nations, selon la langue du pays, est *Owendat*. *Relation* de 1639, p. 50.

(2) *Ibidem*.

(3) *Ibidem*.

La communauté de langue servit beaucoup à produire ce merveilleux résultat. Ainsi les Andastes de la Virginie parlaient la langue des Hurons. Les Tionnontatés étaient tellement identifiés avec ces derniers, leurs voisins, qu'on les appelait les Hurons du Petun. Les sauvages de la nation des Neutres avaient aussi adopté l'idiome huron. Cette unité de langage créa entre ces diverses nations des liens difficiles à rompre. Le Père de Brébeuf, procédant par induction, calculait que, de son temps, il pouvait y avoir dans l'Amérique septentrionale 300,000 sauvages qui comprenaient le dialecte huron.

\* \* \*

La tribu de l'Ours était donc la plus considérable avec celle de la Corde. Sa population formait la moitié de toute la grande famille huronne, c'est-à-dire environ 15,000 âmes. Elle avait la réputation, non méritée, paraît-il, d'être la plus méchante et la plus perfide. On lui attribue le meurtre d'Etienne Brûlé, interprète, et la mort tragique du Père Nicolas Viel, récollet (1). Or le Père de Brébeuf, qui dut apprendre à les connaître, nous dit qu'à l'exception de quelques mauvais garnements, qui se rencontrent partout, les sauvages de la tribu de l'Ours étaient doux, affables, vivant en bonne intelligence entre eux et avec leurs voisins, obligeants pour leurs amis, charitables à secourir les pauvres et les malades, polis-courtois, et ne se mariant jamais dans la parenté, à quelque degré que ce fût. Bref, à l'éloge que ce Père en fait, l'on serait porté à croire qu'ils n'avaient de sauvage que le nom (2).

En 1648 la tribu de l'Ours comptait quatorze bourgades, et les Jésuites y avaient treize missions. C'étaient Saint-François-Xavier, Saint-Charles, Saint-Martin, Saint-Antoine, Saint-Etienne, Sainte-Agnès, Sainte-Geneviève, Sainte-Cécile, Sainte-Catherine, Sainte-Madeleine, Sainte-Thérèse, Sainte-Barbe et la Conception.

La mission tout entière s'appelait l'Immaculée-Conception, et avait pour siège principal *Ossossané*, qui avait remplacé la *Tequenonquiaié* de Sagard et la *Caragouha* de Champlain. Le Frère Sagard, l'avait baptisée, en 1623, du nom de *Saint-Gabriel*,—c'était le nom de baptême du religieux récollet,—et les Français l'appelaient *la Rochelle* (3). On y comptait alors deux à trois cents ménages, résidant dans trente à quarante cabanes. Ossossané était, de toutes les

(1) *Relation* de 1636, p. 91.

(2) *Relation* de 1636, p. 18.

(3) *Relation* de 1633, p. 38.

bourgades de la tribu de l'Ours, la plus rapprochée des Iroquois ; la carte, ou plutôt le cartouche annexé à la célèbre carte du Père du Creux, la place sur la côte occidentale de la presqu'île des Hurons.

\* \* \*

La tribu des Attigenonghacs ou de la Corde était la plus ancienne et la plus peuplée après celle de l'Ours. Comme cette dernière, elle vantait son antiquité ; ses traditions, vieilles de deux cents ans, avaient été soigneusement recueillies de bouche en bouche par les chefs. Ces témoignages, plus ou moins dignes de foi, car les Hurons en général avaient la réputation d'être menteurs, indiquent cependant chez ces barbares un esprit de famille ou de caste que nous serions tentés de leur envier.

Quoi qu'il en soit, ils avaient fondé une nationalité, de concert avec les Hurons de l'Ours. Leur langue avait pris un tel développement, qu'en 1635 le Père de Brébeuf pouvait nommer de mémoire douze nations qui la parlaient (1). C'étaient les Conkhandeerhons, les Khionontaterrhons, ou nation du Petun, les Atiouandaronks ou nation Neutre, les Tsonnontouans, les Onnontagués, les Goyogouins, les Onneiouts, les Agniers, les Eriés ou nation du Chat, et enfin les Ahouenrochrhons. A part les tribus des cinq cantons iroquois compris dans cette nomenclature, toutes les autres étaient amies des Hurons.

La tribu de la Corde n'offre aucune particularité saillante, si ce n'est qu'elle se montra en maintes circonstances dévouée aux Français. Les Jésuites ouvrirent chez elle les missions de Saint-Ignace et de Saint-Joseph (2). Cette dernière était la plus considérable, et elle fut l'objet de la plus vive sollicitude de la part du Père Chastellain.

Téanaustayaé était l'un des villages les plus importants du pays des Attigenonghacs. Les Jésuites l'appelèrent Saint-Joseph (3), quand la bourgade d'Ihonatiria cessa d'exister. C'est ici que périt le Père Daniel, en 1648, avec 700 Hurons.

La carte du Père du Creux semble indiquer la position de Téanaustayaé au nord du canton dit Modonte, longtemps connu sous le nom de *Irish Settlement*.

(1) *Relation* de 1635, pp. 33 et 34.

(2) *Relation* de 1640, p. 61.

(3) *Ibidem*, 1635, pp. 3, 50.

Toanché ou Toanchain (1) était aussi habitée par la tribu de la Corde. Cette bourgade changea plusieurs fois de nom et même de lieu, et nous pouvons la classer parmi ces bourgades volantes qui étaient assez communes chez ces peuples. Champlain avait connu Toanché, quand il s'y arrêta en 1615, mais le village d'alors s'appelait Otouacha. Les Récollets le nommèrent Saint-Nicolas, et la petite baie où il se trouve, Saint-Joseph. Le Père de Brébeuf vint y résider en 1634. Il ne reconnut pas la bourgade qu'il avait visitée quelques années auparavant, car les sauvages l'avaient transportée à trois quarts de lieue de sa fondation primitive. Ce village était situé à l'entrée occidentale de la baie aujourd'hui connue sous le nom de Penetanguisheene, sur une pointe au nord du grand lac Huron, à quatre lieues d'Ossossané et à sept de Ténaustayaé.

Toanché prit plus tard le nom d'Ithonatiria et les Jésuites l'appelaient, comme nous l'avons vu, Saint-Joseph, et ils l'abandonnèrent pour aller résider à Ténaustayaé qui conserva le nom de Saint-Joseph des Attignonghacs.

\* \* \*

La tribu des Arendarrhonons ou de la Roche habitait la partie la plus orientale de la péninsule huronne. Le Père Jérôme Lalemant écrivait ainsi de cette nation en 1640 : “ Arendarrhonons sont une “ des quatre nations qui composent ceux qu'à proprement parler “ on nomme Hurons : elle est la plus orientale de toutes, et est “ celle qui la première a découvert les Français, et à qui ensuite “ appartenait la traite selon les lois du pays. Ils en pouvaient jouir “ seuls, néanmoins ils trouvèrent bon d'en faire part aux autres “ nations, se retenant toutefois plus particulièrement la qualité de “ nos alliés, et se portant en cette considération à la protection des “ Français, lorsque quelque malheur est arrivé. C'est où feu monsieur de Champlain s'arrêta plus longtemps au voyage qu'il fit “ ici haut, il y a environ 22 ans, et où sa réputation vit encore dans “ l'esprit de ces peuples barbares, qui honorent même après tant “ d'années plusieurs belles vertus qu'ils admiraient en lui, et particulièrement sa chasteté et continence.... Cette alliance si particulière que ces peuples Arendaronons ont avec les Français nous “ avait souvent donné la pensée de leur aller communiquer les “ richesses de l'Évangile, mais le défaut de langue nous avait “ toujours empêché de pousser jusque-là, nous étant trouvé engagé

(1) On trouve aussi le nom de *Teandoviata*.—Relation de 1635, 1<sup>er</sup> p. 28 et 29

“ de premier abord à notre première demeure, qui était située à l'extrémité du pays toute opposée ” (1).

La bourgade de Cahiagué appartenait à la tribu de la Roche ; on y comptait 260 cabanes et près de 2000 âmes. Elle était située près du lac Ouentaron,—aujourd'hui le lac Simcoe—aux confins orientaux du pays huron, au nord du lac, près de la petite ville maintenant connue sous le nom d'Orillia.

Les Jésuites avaient établi leur résidence principale dans un lieu à part, à quelque distance des bourgades de la tribu de la Roche. Elle était située sur la rive droite d'une petite rivière bien connue, appelée Wye, à l'est de la ville de Penetanguisheene. Les ruines du fort construit en cet endroit, en 1639, existent encore. Il y avait à l'intérieur de ce fort, une chapelle, la résidence des missionnaires et des Français, ainsi que des magasins de provisions. En dehors de l'enceinte, il y avait, au nord, un cimetière pour les sauvages chrétiens, et un petit champ en culture ; au sud, une hôtellerie pour les pèlerins et un hospice à l'usage des malades des deux sexes. Les missionnaires choisirent cet endroit, parce qu'il était plus central et plus isolé des bourgades sauvages. Le Père Jogues fut un de ceux qui prirent la plus large part à la fondation de cette résidence, qui reçut le nom de Sainte-Marie. Les Iroquois la détruisirent en 1649, n'y laissant que des ruines.

\* \* \*

Les différentes missions des Jésuites se trouvaient distribuées comme suit :

1° Chez les Attignaouantans : la Conception d'Ossossané, Saint-François-Xavier, Saint-Charles (2), Sainte-Agnès (3), Sainte-Madeleine (4), Sainte-Geneviève (5), Saint-Martin (6), Saint-Antoine (7), Sainte-Cécile (8), Sainte-Catherine (9), Sainte-Thérèse (10),

(1) *Relation* de 1640, p. 90.

(2) *Relation* de 1640, p. 78.

(3) *Ibidem*.

(4) *Relation*, de 1648, p. 60.

(5) *Ibidem*.

(6) *Ibid.*, p. 78.

(7) *Ibid.*

(8) *Ibid.*

(9) *Ibid.*

(10) *Ibid.*

Sainte-Barbe (1) et Saint-Etienne. (2) Résidence principale : Ossossané. (3)

2° Chez les Attignenonghacs : Saint-Joseph (4) et Saint-Ignace (5). Il y eut deux villages Saint-Ignace : l'un à deux lieues à l'est de la résidence de Sainte-Marie, ou Cahigué, l'autre près de la frontière du pays huron, entre Teanaustayae et Cahigué. Les sauvages appelaient cette dernière *Tachatentaron*. Résidence : Ithonatiria.

3° Chez les Arendarhonons : Saint-Jean-Baptiste, (6) Saint-Joachim (7) et Sainte-Elisabeth (8). Résidence : Cahigué.

4° Chez les Ataronchronons : Sainte-Marie (9), Sainte-Anne (10), Saint-Jean (11) et Saint-Louis (12). Fondé vers 1648, Saint-Louis était situé à une lieue à l'est de Sainte-Marie (13), près de l'embouchure d'une petite rivière qui se jette dans une baie appelée aujourd'hui *Hog Bay*. C'est ici que les Pères de Brébeuf et Gabriel Lalemant furent pris par les Iroquois, en 1649, mais ils furent martyrisés à une lieue de là, dans le village Saint-Ignace, (14) Résidence : Sainte-Marie.

5° Chez les Toentahenrats : Saint-Michel (15).

Le nombre des missions s'élevait donc à vingt-cinq environ, en 1648, et elles correspondaient en tout ou en partie aux différentes bourgades huronnes disséminées sur leur territoire. On les appelait : Andiataé (16), Angoutenc (17), Anonatea (18), Arenda-

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

(3) *Relation* de 1638, p. 59.

(4) *Relation* de 1646, p. 56.

(5) *Ibid., m.*

(6) *Ibidem.*

(7) *Relation* de 1640, p. 90.

(8) *Ibidem.*

(9) *Relation* de 1640, p. 61, 63.

(10) *Relation* de 1640, p. 70.

(11) *Relation* de 1649, p. 11.

(12) *Ibidem.*

(13) *Ibidem.*

(14) *Vie du Père Jogues*, par le P. Martin, p. 309.

(15) *Relation*, de 1646, p. 56.

(16) *Relation* de 1630, p. 141.

(17) *Ibid.*, p. 116.

(18) *Relation* de 1637, p. 141.



onatia (1), Arente (2), Arethsi (3), Arontaen (4), Caldaria (5), Chionkiaro (6), Ekiondatsaan (7), Endorochy (8), Iaenhouton (9), Ihonatiria (10), Karenkassa (11), Kaotia (12), Kontareia (13), Ouenrio (14), Ossossane (15), Taenhatentaron (16), Scahentoarrhonon (17), Teananstayaé (18), Teandeouiata ou Toanché (19) et Tondakra (20).

\* \* \*

Lors de la dispersion des Hurons, en 1649, les missionnaires jésuites répandus parmi eux et chez les sauvages voisins, entre autres les Nipissiriniens et les Neutres, étaient au nombre de seize. C'étaient les Pères Ragueneau, Chaumonot, Chastellain, Chabanel, Garnier, Garreau, Lemercier, Lemoyne, Ménard, Claude Pijart, Morin, Daran, Grelon, Poncet, Du Peron et Bressany. La plupart de ces braves apôtres de la foi vivaient à la résidence de Sainte-Marie, chez les Atarechronons (21). De là ils se répandaient dans les diverses missions, dont la garde leur était tout spécialement confiée. Vivant d'abord au milieu de la nation de l'Ours, ils trans-

(1) *Relation* de 1637, p. 159.

(2) *Ibid.*, p. 150.

(3) Carte de Ducreux.

(4) *Relation* de 1636, p. 133.

(5) Carte de Ducreux.

(6) Carte de Ducreux.

(7) *Relation* de 1637, p. 162.

(8) *Relation* de 1656, p. 43.

(9) *Relation* de 1637, p. 159.

(10) *Relation* de 1635, p. 3 et 30.

(11) Carte de Ducreux.

(12) *Ibidem.*

(13) *Relation* de 1642, p. 74.

(14) *Relation* de 1635, p. 31.

(15) *Relation* de 1637, p. 161, 177.

(16) *Relation* de 1639, p. 74.

(17) *Relation* de 1635, p. 33.

(18) *Relation* de 1638, p. 59.

(19) *Relation* de 1635, p. 28.

(20) *Relation* de 1637, p. 112.

(21) Petite tribu huronne de peu d'importance.

portèrent leurs pénates, en 1638, à Ossossané, autre bourgade de la même tribu. Deux ans plus tard, les Pères couraient se réfugier dans un endroit plus sûr, à Sainte Marie, où il y avait douze ou treize villages à proximité (1).

Ossossané était encore à cette époque le centre le plus peuplé et le plus fécond pour le développement du christianisme. “ Leurs capitaines, écrivait le Père Ragueneau, y ont été ardents à soutenir la foi, et toutes les familles s’y sont soumises si généralement, que ne restant plus parmi eux que fort peu d’infidèles, les chrétiens n’y ont plus voulu tolérer aucune de leurs anciennes coutumes, qui étaient de reste de l’infidélité ou qui heurtaient les bonnes mœurs ” (2).

Les autres missions huronnes semblaient aussi prospères que celle de la Conception d’Ossossané. Le Père Ragueneau, alors supérieur de cette Eglise, écrivait un jour : “ Pour moi, je n’eusse jamais cru pouvoir voir après cinquante ans de travail, la dixième partie de la piété, de la vertu et de la sainteté dont partout j’ai été témoin dans les visites que j’ai faites de ces Eglises...” (3).

Mais cet édifice religieux, qui se solidifiait d’une année à l’autre, devait bientôt s’écouler pour ne plus jamais se relever de sa ruine.

\*  
\* \*

“ Le feu était aux quatre coins du pays, ” dit un chroniqueur de l’époque, “ et c’était toujours l’Iroquois qui l’allumait. ” La paix contractée en 1645, entre les Hurons et les Iroquois, ne devait pas être de longue durée. Ces derniers, dont la barbarie et l’audace étaient reconnues, ayant traîtreusement assommé le Père Jogues d’un coup de hache, se sentirent encore plus assoiffés de sang et se ruèrent sur le pays des Hurons avec une rage inaccoutumée. Les villages les plus rapprochés de la Confédération iroquoise se virent bientôt forcés de chercher ailleurs la protection qu’ils étaient impuissants à se donner. Ce furent d’abord les sauvages de la mission de Saint-Jean-Baptiste qui quittèrent leurs foyers. Cet

(1) Ce lieu est situé au milieu du pays, sur la côte d’une belle rivière, qui n’ayant pas de longueur de plus d’un quart de lieue, joint ensemble deux lacs, l’un qui s’étend à l’Occident, tirant un peu vers le septentrion, qui pourrait passer pour une mer douce, l’autre qui est vers le midi, dont le contour n’a guère moins de deux lieues.—*Relation* de 1640, p. 63.

(2) *Relation* de 1649, p. 6.

(3) *Relation* de 1649, p. 7.

exemple fut bientôt suivi par les Hurons de Saint-Joseph et de Saint-Ignace qu'évangélicisaient les Pères Daniel et de Brébeuf. L'Iroquois avait le champ libre, et il pouvait pénétrer facilement jusqu'au cœur du pays.

Le 4 juillet 1648, le Père Daniel tombait percé de flèches iroquoises. Cette mort regrettable fut bientôt suivie du martyre des Pères de Brébeuf et Lalemant.

Vers le milieu de mars 1649, les Iroquois se précipitaient sur le village de Saint-Ignace et, après avoir mis à mort tous les Hurons qui s'y trouvaient, prirent les deux missionnaires et leur tranchèrent la tête, après les avoir torturés de la façon la plus barbare.

La mission de Sainte-Marie, attaquée à son tour, fut sauvée par la protection visible de saint Joseph. Les Iroquois en abandonnèrent soudainement la conquête, comme s'ils en eussent été repoussés par une force miraculeuse.

Cette fuite précipitée de l'ennemi n'eut pas cependant l'effet de rassurer les Hurons. Pris de frayeur, ils supplièrent les Jésuites de les accompagner dans un endroit lointain, où leurs ennemis ne pourraient pas facilement les atteindre. A quelques lieues du rivage huron, et dans le lac Huron, se trouve un groupe d'îles dont la plus étendue portait le nom d'Ahoendoe (1). On l'appelle aujourd'hui *Christian Island*. Le gros de la nation huronne résolut d'habiter cette île déserte. Plusieurs missionnaires s'y rendirent en même temps que les fuyards. "Je suis depuis un mois à "Ahoendoe, écrivait le Père Chaumonot, le premier juin 1649, où "la plupart de nos Hurons se sont réfugiés. C'est ici où je vois "une partie des misères que la guerre et la famine ont causées à "ce pauvre peuple désolé. Ajoutez à cette pauvreté, qu'il faut "qu'ils travaillent à défricher de nouvelles forêts, à faire des "cabanes, et à faire des palissades pour se garantir, l'année qui "vient, de la famine et de la guerre, en sorte que les voyant vous "jugeriez que ce sont de pauvres morts déterrés....."

A la famine qui sévit tout l'hiver vinrent aussi s'ajouter les massacres sans cesse renouvelés de la part de l'Iroquois. Il traque les Hurons jusque dans leur nouvelle retraite; partout il lui dresse des embûches; il s'empare des femmes et des enfants pour les brûler; bref il sème encore l'alarme au sein de cette population affaiblie, épuisée et presque agonisante. Les chefs s'assemblent et conjurent les missionnaires de les conduire à Québec sous les canons du fort. Écoutons le discours de l'un des capitaines les plus en

(1) On l'appelait aussi *Gahouendoe*.

renom. S'adressant à un Jésuite, il dit : “ Mon frère, prends courage. Toi seul nous peux donner la vie, si tu veux faire un coup hardi. Choisis un lieu où tu puisses nous rassembler, et empêcher cette dissipation ; jette les yeux du côté de Québec pour y transporter les restes de ce pays perdu. N'attends pas que la famine et que la guerre aient massacré jusqu'au dernier. Tu nous portes dedans tes mains et dans ton cœur. La mort t'en a ravi plus de dix mille. Si tu diffères davantage, il n'en restera plus un seul, et alors tu aurais le regret de n'avoir pas sauvé ceux que tu aurais pu retirer du danger, et qui t'en ouvrent les moyens. Si tu écoutes nos désirs, nous ferons une Eglise à l'abri du fort de Québec. Notre foi n'y sera pas éteinte ; les exemples des Algonquins et des Français nous tiendront en notre devoir ; leur charité soulagera une partie de nos misères, et au moins y trouverons-nous quelquefois quelque morceau de pain pour nos petits enfants, qui depuis si longtemps n'ont que du gland et des racines amères pour soutenir leur vie. Après tout, dussions-nous mourir avec eux, la mort nous y sera plus douce qu'au milieu des forêts, où personne ne nous assisterait à bien mourir, et où nous craignons que notre foi ne s'affaiblisse avec le temps, quelque résolution que nous ayons de la chérir plus que nos vies.” (1).

Comment les missionnaires auraient-ils pu résister à des sollicitations aussi pressantes ? Il importait cependant de ne pas prendre une décision trop hâtive. Après avoir mûrement délibéré sur le plan des sauvages, ils résolurent de quitter cette terre de désolation, mais ce ne fut pas sans regret, comme l'attestent les lignes suivantes dues à la plume du Père Ragueneau : “ Il nous fallut, écrit-il, sortir de cette terre de promesse, qui était notre Paradis, et où la mort nous eût été mille fois plus douce que ne sera la vie, en quelque lieu que nous puissions être... Il nous fallut donc quitter cette ancienne demeure de Sainte-Marie, ces édifices qui, quoique pauvres, paraissaient des chefs-d'œuvre aux yeux de nos sauvages... Il nous fallut abandonner ce lieu que je puis appeler notre seconde patrie, nos délices innocentes, puisqu'il avait été le berceau du christianisme, que là était la maison de Dieu et l'asile des serviteurs de Jésus-Christ. De crainte que l'impiété de nos ennemis ne profanât ce lieu de sainteté, et qu'ils n'en tirassent avantage, nous y mîmes le feu nous-mêmes, et nous vîmes brûler en moins d'une heure nos travaux de neuf et dix années. ”

(1) *Relation* de 1650, p. 25.

\* \* \*

Les Hurons se dispersèrent par bandes, et dans plusieurs directions. Les uns allèrent demander l'hospitalité aux gens de la nation Neutre, les autres aux Ériés ou gens de la nation du Chat. Un troisième groupe courut se réfugier chez les Tsonnontouans, l'une des cinq tribus iroquoises, avec lesquels ils finirent par s'identifier, tout en conservant leurs habitudes religieuses.

Un quatrième détachement de Hurons se retira dans l'île Manitouline, alors appelée Ekaentaton, où depuis huit mois les Jésuites avaient essayé de jeter des germes de christianisme. Les Iroquois les y poursuivirent, mais sans beaucoup de résultat. Les Hurons n'en conçurent pas moins l'idée de fuir, et ils allèrent bientôt rejoindre leurs compatriotes à Québec.

Un cinquième groupe se réfugia sur l'île de Michillimakinac que les sauvages de l'ouest considéraient comme un lieu sacré. Pourchassés par les Iroquois, les Hurons, au nombre de cinq cents, quittèrent cette île pour se cacher dans le fond de la baie des Puants ou baie Verte. Harcelés maintenant par les Sioux, aussi féroces peut-être que les Iroquois, ils abandonnèrent ce dernier poste de refuge pour se rapprocher d'un village d'Outaouais situé au fond de la baie de Chagouamigong, au sud du lac Supérieur. C'est ici que les Jésuites ouvrirent leur mission dite du Saint-Esprit, où le Père Allouez vint travailler en 1665 et pendant trois années consécutives. En 1670, ces pauvres Hurons retournèrent à Michillimakinac, sous la conduite du Père Marquette, qui y fonda la mission de Saint-Ignace.

\* \* \*

Le groupe de Québec eut un meilleur sort que les autres, bien qu'il ait été souvent en butte aux attaques de ses ennemis. L'île d'Orléans fut leur résidence première, et ils y vécurent dans une paix relative. Cependant l'Iroquois faisait souvent des descentes sur l'île, et s'y livrait au meurtre, au pillage et à l'incendiat. Alarmés de nouveau à la vue de cet ennemi implacable, les Hurons coururent, en 1658, se réfugier à Québec, dans une grande maison que fit ériger pour eux le gouverneur d'Aillebout, à l'endroit appelé la Grande-Place, à proximité du château Saint-Louis. Cette résidence prit le nom de Fort des Hurons.

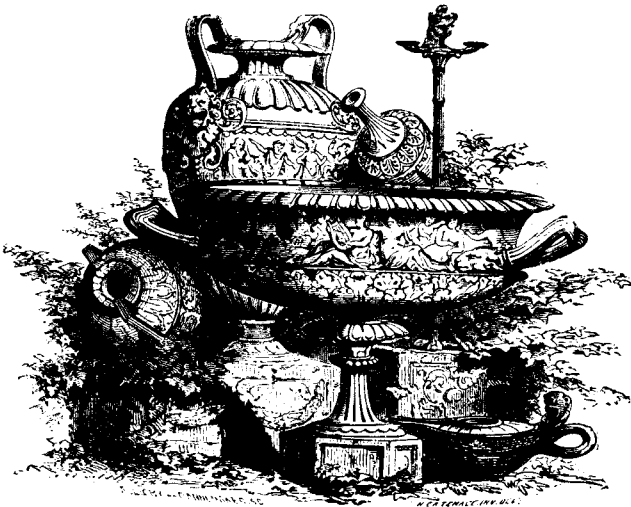
En 1667, les Hurons de Québec se transportèrent à Beauport où ils ne firent qu'un séjour temporaire, et de là à quatre milles de la ville, à peu de distance du cimetière Belmont, où les Jésuites fon-

dèrent la mission de Notre-Dame-de-Foye. La petite chapelle avait été construite à l'endroit où demeure actuellement M. le docteur Brophy.

Vingt-six ans plus tard, les Hurons, se trouvant trop éloignés de l'eau et du bois, se retirèrent à l'Ancienne-Lorette. Le Père Chaumonot y fit construire pour eux une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge, semblable en tout à la célèbre *Casa Sancta* de Lorette, en Italie.

La dernière étape de ces restes d'une grande famille fut la Jeune-Lorette, où il existe encore une descendance, qui a beaucoup mieux conservé sa foi que sa nationalité.

N.-E. DIONNE.



## CHRONIQUE DU MOIS

---

De graves désordres se sont produits à Paris, au commencement de ce mois. A la suite de la condamnation, d'ailleurs fort légère, de jeunes étudiants impliqués dans un procès de mœurs pour des faits obscènes commis quelques semaines auparavant au bal dit des Quatre-arts, un certain nombre d'étudiants ont eu la très condamnable idée de protester bruyamment et de conspuer publiquement M. Bérenger, sénateur, président de la Ligue contre l'immoralité de la rue. Dès le samedi soir, 1<sup>er</sup> juillet, il y a eu de nombreuses collisions entre la police et les manifestants. Par malheur, au milieu d'une de ces bagarres, un jeune homme de vingt-trois ans, nommé Nuger, employé de commerce, d'ailleurs étranger à la manifestation, a été blessé grièvement à la tête. Il a succombé quelques heures après à l'hôpital de la charité où il avait été transporté.

Cette mort, au lieu de consterner les étudiants, a surexcité au contraire les organisateurs, et pendant trois jours de suite, les démonstrations les plus tumultueuses ont eu lieu dans le quartier Latin, devant la préfecture de police, la Chambre et l'hospice de la Charité. Un grand nombre de révolutionnaires, d'anarchistes et de gens sans aveu ont profité de cette occasion pour commettre mille dégâts, brûler les kiosques et détruire tout ce qui leur tombait sous la main. La police, les gardes municipaux à cheval et les cuirassiers ont dû faire des charges répétées pour disperser les manifestants. Il y a eu beaucoup de blessés et de nombreuses arrestations. Le premier ministre, M. Dupuy a été invectivé avec beaucoup plus d'unanimité que ne l'ont été M. Constans après Fourmies et surtout M. Goblet après Châteauevillain. Il ouvrait la liste des conspués, mais après lui, on voyait en bonne place M. Lozé, le préfet de police, M. Carnot et, bien entendu, M. Constans, sans lequel rien ne saurait se passer aujourd'hui en France.

Tous ces désordres proviennent manifestement de la faiblesse du gouvernement et du mépris dans lequel il est tenu par la population. Les ministres ne sont plus, en France, que des pouvoirs éphémères qui ne peuvent se maintenir même pendant de très courtes périodes que par des prodiges de souplesse, par des concessions et des compromis de toute sorte. Dans un pays bien gouverné, le peuple compte soit sur la stricte application des lois, soit sur

l'énergie éclairée et impassible du pouvoir. Rien n'empêche l'effusion du sang comme la réputation d'énergie de l'homme chargé de maintenir l'ordre. Or, en France, nous voyons les lois appliquées à tort et à travers. La justice n'y procède plus que par à-coups, en matière de mœurs comme en toute autre.

Elle poursuit ou ne poursuit pas, non selon la matérialité du fait, mais selon qu'un sénateur, ou un journal, ou le public intervient. On laisse tout faire, ou bien on fait une poursuite qui mécontente, parce qu'on ne voit ni esprit de suite, ni esprit d'égalité dans l'application des lois.

En résumé, les manifestants ne savent jamais s'ils seront protégés ou chargés, et les agents eux-mêmes se demandent toujours s'ils marchent à la révocation ou à la gratification. La consigne ayant paru pour l'instant de frapper fort, sinon juste, le conflit s'est produit.

Le gouvernement, après avoir épuisé les plus lâches capitulations, s'est décidé à la fin à imposer une apparence d'autorité aux usurpations et aux défis des syndicats irréguliers de la Bourse du Travail.

Dès que le parti anarchiste eut résolu d'exploiter le mouvement commencé par les étudiants, le combat changea de caractère et de quartier. Du quartier Latin il fut porté au château d'Eau et à la place de la République.

Trois soirs encore, on s'est battu dans les rues de Paris et sur certains points, la résistance a été sérieuse, à ce point que le gouvernement a dû faire venir en toute hâte des troupes des départements. Aujourd'hui l'émeute est terminée et l'ordre rétabli ; mais on comprend, des deux côtés, que ce n'est que partie remise. Les émeutiers, qui ont fait un essai de leurs forces et ont constaté la faiblesse et l'impéritie de l'autorité, sont plus confiants que jamais dans leur succès final. Les ministres qui, de leur côté, savent que leurs jours d'administration sont comptés, semblent dire : après nous, le déluge !

\* \* \*

Dernièrement, la *Cocarde*, journal dont le texte n'est pas précisément parole d'évangile, apprenait au public français abasourdi que le coffre-fort de l'ambassade d'Angleterre avait été forcé, et que des documents d'une importance extraordinaire avaient été dérobés.

Il s'agissait de révélations des plus sérieuses et l'on se répétait mystérieusement de tous côtés qu'un tas d'hommes politiques suspects seraient définitivement exécutés.



M. Millevoye, député boulangiste, malgré l'opposition du ministre des affaires étrangères, qui avait l'air de craindre que cela ne devînt très grave, lut en pleine chambre les documents dont il possédait une photographie.

Les révélations qui devraient être foudroyantes, ont été accueillies par des éclats de rire et des huées, et les ministres ont affiché pour l'exécuteur immédiatement exécuté, une méprisante pitié, tandis que certains députés visés venaient apporter à la tribune des protestations furibondes.

Il n'y a pas une phrase authentique dans ce ramassis de potins juxtaposés. On rit en apprenant que l'auteur de ces documents est un pauvre nègre ou mulâtre nommé Norton, qui, poussé par la misère, a essayé de faire acheter très cher par des opposants naïfs des papiers grossièrement fabriqués.

Les boulangistes sont atterrés, les gouvernementaux exultent. Leur joie a été à son comble quand le nègre apprit au juge d'instruction qu'il avait écrit sous la dictée du directeur de la *Cocarde*. Vingt-quatre heures après, il est vrai, Norton rétractait ses précédents aveux ; mais au bout de quelque temps, il revint à sa version première. Il dit tantôt blanc, tantôt noir, en bon mulâtre qu'il est.

Il est certain que ceux qui lui ont donné de l'argent et ont poussé M. Millevoye à la tribune ont été, ou des naïfs et des ignorants sans pareils, ou des complices du faux.

Naïfs, s'ils ont accepté comme authentiques des documents dont la provenance anglaise ne leur était nullement démontrée. Ignorants, s'ils n'ont pas bondi en lisant des phrases comme celle-ci : "la Russie voudrait beaucoup déchirer le traité de San-Stefano," alors que ce traité annulé par le congrès de Berlin, est l'objet des revendications éventuelles de la Russie.

Et ceci : "le congrès de Behring," au lieu de : "le tribunal arbitral des pêcheries de Behring," et d'autres sottises encore.

Il y avait là des preuves évidentes de faux et cependant, il y avait, dit-on, des hommes intelligents dans le complot.

Bonne aubaine pour les chéquards qui déjà se disent en se frottant les mains : "Voilà qui fera oublier le Panama."

\* \* \*

Nous devons signaler la mort d'un jeune explorateur portant un des plus grands noms de France, le duc d'Uzès, mort à l'âge de vingt-cinq ans, le 25 juin, en Afrique, à Cabinda.

Il était parti avec cinquante hommes et le lieutenant Jullien, en exploration dans l'Afrique centrale.

Il était sur le territoire africain depuis le 24 mai de l'année dernière, et sa vaillante expédition, menée avec autant d'intelligence que d'activité et de volonté, avait déjà donné pour la France d'excellents résultats.

Le duc, au prix de mille difficultés, était parvenu à remonter jusqu'au confluent du M'bomou avec l'Oubanghi : il avait passé des traités avec les peuplades de ces régions, maintenant en respect les délégués de l'Etat indépendant du Congo, et avait étendu vers le Nord et vers l'Est cette belle colonie française.

\* \* \*

L'assassinat de M. Grosgrin, officier de l'armée française, et de dix-sept hommes de son escorte par les Siamois, sous les ordres d'un mandarin, sans aucune espèce de provocation, a nécessité, de la part de la France, des mesures très graves qui aboutiront certainement à une guerre, si le roi de Siam ne s'empresse de donner toutes les légitimes satisfactions exigées. Le contre-amiral français Humann s'est rendu immédiatement avec son escadre dans le golfe de Siam, à l'embouchure de la rivière Menam. Les Siamois avaient coulé deux navires à l'entrée de la rivière, pour empêcher les vaisseaux français d'y pénétrer; néanmoins deux canonnières, l'*Inconstante* et la *Comète* ont traversé la barre et se sont embossées devant Bangkok, capitale du royaume de Siam et ville très commerçante, de 600,000 habitants. L'amiral s'était préalablement emparé de l'île Samit située à mi-chemin environ des embouchures du Mekong et du Menam. C'est à quelque distance au nord de cette île, que doit aboutir la frontière entre Siam et le Cambodge, telle que l'a réglée le traité de 1867; mais cette délimitation n'a jamais été faite régulièrement et les Siamois en ont profité pour revendiquer la possession de l'île et de l'excellent mouillage qu'elle forme avec la presqu'île Samit. Les forts siamois devant Bangkok ont accueilli l'arrivée des canonnières par quelques bordées auxquelles celles-ci ont promptement répondu. Les dommages, de part et d'autre, ont été peu considérables. Un câblegramme de Bangkok, daté du 17 juillet, dit: Ce port est de nouveau ouvert au commerce; tout est tranquille et les craintes de guerre se sont dissipées. L'amiral Humann, le commandant des forces navales françaises dans les mers de Chine, est venu ici samedi arranger d'une manière pacifique les questions qui divisaient la France et Siam. Il a donné aux autorités siamoises l'assurance qu'il n'avait pas l'intention d'attaquer la ville; ces assurances ont été confirmées par des dépêches reçues de Paris.

D'un autre côté, le gouvernement siamois a consenti à ne faire aucune démonstration contre les navires de guerre français, promettant de les traiter comme les navires des autres puissances.

Le correspondant du *Times* à Bangkok dit que beaucoup d'Anglais quittent le pays avec leurs familles. Ils emportent avec eux tout ce qu'ils peuvent de leur mobilier.

Le correspondant ajoute : Le capitaine de la canonnière française ayant vu le pavillon siamois flotter au-dessus du pavillon français sur le vapeur *Jean Say*, qui a été capturé, a descendu lui-même les deux drapeaux, ce qui a créé un autre incident. Les Siamois, quelque temps après, ont hissé de nouveau leur pavillon.

Et en date du 18, une dépêche de Saïgon du *Temps* dit : Les Siamois ont depuis longtemps massé des troupes sur les deux rives de Mekong dans le but d'empêcher les canonnières françaises de passer. Ils ont construit des forts sur la rive gauche, et semblent montrer des dispositions pour bloquer les forces françaises qui occupent l'île de Khone.

Dans le but d'empêcher l'exécution de ce projet, le capitaine Villers, le 14 juillet, s'est emparé de Donthone et de Capham. Après une lutte très vive, les Siamois se sont débandés et ont pris la fuite, laissant trente-trois prisonniers entre les mains des Français. Il est nécessaire de poursuivre les opérations militaires dans cette région, afin d'assurer le libre passage des canonnières.

Les déclarations ministérielles, à la Chambre française, au sujet de cette affaire ont été franches. Le gouvernement a formellement établi n'avoir en vue aucune conquête territoriale et ne vouloir qu'une chose : obtenir les réparations dues et des garanties pour l'avenir. Cette politique a obtenu l'assentiment unanime de la Chambre.

La presse anglaise s'est montrée très hostile à la France dans toute cette affaire. Les Anglais craignent évidemment que, suivant leur exemple, la France ne profite de cette circonstance pour étendre le territoire de ses possessions dans l'Inde. Déjà établie en Birmanie, l'Angleterre a une très grande influence à Siam, et il lui plairait peu de voir la France s'emparer de ce pays et devenir sa voisine immédiate.

Mais M. Develle a hautement déclaré que la France ne tolérera aucune intervention étrangère dans ce conflit, et il est probable que John Bull se le tiendra pour dit.

\* \* \*

En Allemagne, l'événement capital du mois est la majorité **minime, mais** suffisante, acquise à la loi militaire. Le jeune empereur jubile et **semble fier** de sa victoire ; mais il ne faudrait pas beaucoup de triomphes semblables **pour amener sa** déroute complète. La nouvelle loi est un pas de plus vers l'écrasement financier et le militarisme à outrance.

Le service obligatoire universel est la grande infamie des sociétés dites civilisées, et c'est la Prusse qui en a donné l'exemple. Le service militaire est dû, de droit naturel, par les classes riches, mais non par les pauvres. Aussi la conséquence de cette égalité des devoirs se fait-elle sentir en Allemagne plus que partout ailleurs. Le parti socialiste qui, aux dernières élections, avait recruté 1,340,000 suffrages, en a eu cette fois deux millions. Il avait trente-six députés ; il en a aujourd'hui quarante-cinq.

C'est logique.

A noter aussi le progrès du parti anti-sémite : il avait quatre députés ; il en a maintenant dix-sept, et ce chiffre ira toujours en augmentant, parce qu'il est la réaction logique contre la ploutocratie, œuvre de la Révolution.

\* \* \*

Le cuirassé anglais *Victoria*, appartenant à l'escadre de la Méditerranée, a coulé bas le 22 juin, près de Tripoli de Syrie, après une collision avec le cuirassé *Camperdown*, survenue pendant les manœuvres.

Le *Victoria* a été percé par l'éperon du *Camperdown* au côté droit près de la tourelle et a sombré six minutes après.

L'eau s'est engouffrée avec une violence telle par la brèche énorme du *Victoria*, que le sauvetage des hommes qui étaient dans les fonds a été impossible ; deux cent cinquante hommes seulement ont pu être arrachés à la mort. Trois cent quatre-vingt-dix ont péri dans cette terrible catastrophe.

Parmi les victimes sont l'amiral Tryon, commandant en chef l'escadre anglaise de la Méditerranée, qui passait à juste titre pour un des meilleurs officiers généraux de la flotte britannique. Plusieurs officiers, l'aumônier, le mécanicien en chef et plusieurs aspirants ont également péri.

Quelque sympathie que lui inspire la fin tragique de l'amiral Tryon, la presse anglaise tout entière le déclare responsable de la perte du *Victoria*. L'évolution qu'il prescrivait et qui n'est

qu'une manœuvre d'apparat devait amener une collision, du moment que la distance entre les deux colonnes était insuffisante, que les bâtiments n'avaient pas assez de place pour tourner sans s'aborder.

Quoi qu'il en soit, dit le *Journal des Débats*, l'amiral Markham, sur le *Camperdown*, a eu le pressentiment de la catastrophe; les officiers généraux répètent les signaux du commandant en chef; eh bien, lorsque l'amiral Tryon fit hisser sur le *Victoria* l'ordre de changer de ligne, l'amiral Markham eut un moment d'hésitation. Il le montra en laissant son signal à mi-mât. L'amiral Tryon l'interrogea à ce sujet par sémaphore—signal à bras—et alors le contre-amiral se rangea à l'avis du commandant en chef. Il ne pouvait faire autrement. Le signal amené, les deux navires tournèrent l'un vers l'autre et la collision eut lieu, mais l'amiral Markham fit alors tout ce qui était en son pouvoir pour l'éviter, il chercha à réduire le rayon de giration de son bâtiment en mettant sa machine de babord en arrière à toute vitesse; enfin, quand il vit que la rencontre était inévitable, il fit battre en arrière les deux machines à la fois. Il était trop tard! Au surplus, on n'amortit pas aisément l'erre d'une masse de 11,000 tonneaux lancée à la vitesse de douze à quinze pieds à la seconde.

Avant de sombrer, l'amiral Tryon a reconnu hautement sa faute.

\* \* \*

Tout démontre que l'Italie se trouve actuellement sur une pente fatale au bout de laquelle une catastrophe pourrait bien se produire.

Un journal libéral de la péninsule peu sujet à caution reconnaît aujourd'hui la défiance qu'inspire au public la politique gouvernementale. Il admet d'un autre côté l'accroissement du parti clérical, double fait caractéristique.

Nous sommes bien de l'avis de la *Perseverenza* quant au premier point surtout. Il n'est pas douteux qu'après tous les scandales qui se succèdent depuis quelque temps en Italie, tout paraît usé et pourri dans chaque branche de l'administration. On serait porté à croire que le pays est bien près d'être mûr pour une révolution, car le détraquement semble devenir général.

L'Italie ne se trouverait-elle pas dans un état psychologique identique à celui de la France à la veille de 1848.

Bien des symptômes énumérés sur l'état des esprits en France par M. Thureau Danguin dans son histoire de la Révolution de Juillet peuvent s'appliquer exactement à la situation actuelle de l'Italie.

\*  
\*  
\*

Le 25 juin, en présence de l'ambassadeur de France et de beaucoup d'évêques, de prélats et d'une nombreuse assistance, le cardinal Thomas a pris possession de son titre presbytéral de Sainte-Françoise de Rome.

A cette occasion, le cardinal Thomas a prononcé un discours qui a impressionné très vivement l'auditoire. Il a rappelé que c'est le Pape Grégoire XI, qui ramena la papauté à Rome, siège éternel de la papauté.

“ La France, a-t-il dit, doit toujours revenir à Rome, non comme conquérante, mais comme auxiliaire de la papauté, avec tout son génie et tout son cœur.”

Le cardinal a affirmé ensuite la politique française du Pape et a signalé l'avènement de la démocratie, avec laquelle le Saint-Siège consent à traiter comme firent Sixte-Quint avec Henri IV, et Pie VII avec Napoléon I<sup>er</sup>.

La franc-maçonnerie vient de s'installer au palais Borghèse, qui est aujourd'hui entre les mains d'un liquidateur.

Le Grand-Orient a loué tout le magnifique premier étage, le *piano nobile* du palais Borghèse, et va y transporter ses pénates jadis installés au palais Poli.

Il n'a pas pu résister à la satisfaction et à l'orgueil d'implanter les insignes maçonniques dans le palais historique de Paul V.

Le Vatican a protesté près de la famille, la famille près du liquidateur ; celui-ci a déclaré avoir dû s'incliner devant la volonté de la Caisse d'épargne de Milan, créancier hypothécaire.

Après la vente du mobilier historique du palais Borghèse, le palais lui-même transformé en loge maçonnique avec le triangle, la truelle, le tablier et le ciel étoilé au plafond, c'est complet ! *Sunt lacrymæ rerum.....*

Cette année, comme les années précédentes, le Saint-Père est descendu, la veille de la fête du Prince des apôtres, à la basilique vaticane pour prier sur la tombe de saint Pierre et de saint Paul.

Cette pieuse visite a eu lieu après le départ des derniers fidèles qui s'étaient pressés pendant la journée dans la basilique en une foule considérable.

Un petit autel avait été disposé devant le tabernacle pour la bénédiction des *palliums*.

Ceux-ci furent présentés au Saint-Père qui commença aussitôt la cérémonie.

Lorsque les *palliums* furent bénits et déposés sur la tombe des apôtres, le chapelain d'honneur, Mgr Marzolini, commença la réci-

tation du rosaire. Le Pape, assis sur un fauteuil devant le monument de Pie VI et entouré de ses prélats agenouillés, suivait les prières en égrénant son chapelet de la main droite. Le rosaire fut suivi des litanies des saints et d'autres prières récitées à haute voix. Puis, le silence régna de nouveau dans la basilique. Le Pape s'agenouilla et pria longtemps la tête entre les mains. Quand ce colloque sublime, cet épanchement de l'âme de Léon XIII dans celle de saint Pierre, prit fin, dix heures et demie sonnaient aux horloges de Saint-Pierre. Malgré ses 83 ans, le Saint-Père était resté sans donner le moindre signe de fatigue, deux heures de suite, immobile et en prières. Précédé de son cortège, il se rendit à la chapelle du Saint-Sacrement d'où, après quelques minutes d'adoration, il regagna ses appartements.

Le 29 juin, le Pape a reçu la députation des évêques, prêtres et séminaristes orientaux, au nombre d'environ quatre-vingts.

Mgr Haggiar, évêque de Sidon, a lu une adresse, à laquelle Léon XIII a répondu en exprimant sa satisfaction de voir les Orientaux célébrer l'heureux succès du congrès de Jérusalem.

La création de plusieurs provinces métropolitaines aux Etats-Unis, ordonnée par le Saint Père, ne suffit plus. Sur l'avis de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Sa Sainteté a ordonné que les sièges de Dubuque, Davenport, Omaha, Lincoln et Cheyenne, seront détachés de la province métropolitaine de Saint-Louis, pour former une nouvelle province ecclésiastique dont Dubuque sera le siège métropolitain.

Le Souverain Pontife vient d'adresser à l'épiscopat des Etats-Unis une encyclique au sujet de l'importante question des écoles.

En même temps que l'Encyclique maintient les décrets du concile de Baltimore, elle établit qu'il faut d'abord multiplier avec beaucoup de zèle les écoles catholiques, puis laisser au jugement et à la conscience de l'Ordinaire de décider, quand il est permis ou interdit, vu les circonstances, de fréquenter les écoles publiques.

En somme, le Pape défend d'appliquer les résolutions de Mgr Sattoli dans un sens qui serait en opposition avec les décrets du concile de Baltimore. Et ainsi la question semble au point où elle se trouvait avant l'arrivée du délégué apostolique en Amérique.

\* \* \*

La célébration de la fête nationale des Canadiens-Français a eu, cette année, plus d'éclat que de coutume. Il s'agissait d'inaugurer ce qu'on est convenu d'appeler le *monument national* qui consiste en

six magasins à louer, surmontés de quelques bureaux et d'une grande salle de théâtre. L'inauguration a eu lieu, bien que cet immeuble soit encore loin d'être achevé et surtout d'être payé. Il y a eu force discours patriotiques et beaucoup d'appels à l'union des Canadiens ; malheureusement, on ne paraît pas s'entendre sur les moyens de faire disparaître les causes de divisions qui sont en opposition directe avec ces appels à l'union et à la concorde. Il ne faut pas s'étonner, en présence d'un tel état de choses, de l'abstention d'un si grand nombre de nos hommes publics et de nos principaux citoyens. Le congrès lui-même a été fort peu suivi. Quelques groupes se sont réunis dans la grande salle. On y a lu quelques bons rapports, entre autres, celui de M. de Montigny sur la question des écoles et celui de M. A. Ouimet sur la fédération des sociétés canadiennes-françaises de l'Amérique du Nord, mais la plus grande partie du temps a été prise par des discours de personnages bien plus préoccupés de travailler à leur avancement personnel qu'à celui de la nationalité tout entière. M. Mercier et son second, M. Tarte, ont pris une grande part à ces petits débats. Ils se sentaient sûrs de la majorité et ils en ont profité pour faire prévaloir leurs idées. C'est ainsi qu'ils ont réussi à faire rayer le mot *catholique* de la clause des statuts de la confédération des sociétés canadiennes-françaises, de sorte que cette *Alliance Saint-Jean-Baptiste* puisse être ouverte à tous les protestants d'origine canadienne-française. Le but évident de cette innovation est de faire de nos associations Saint-Jean-Baptiste des sociétés purement laïques et d'en éliminer l'élément religieux.

Ce n'est qu'une demi-mesure, et pour être logiques, nos laïcistes auraient dû effacer également le nom de saint Jean-Baptiste qui doit offusquer les protestants. On peut voir là un échantillon de l'esprit qui a dominé au congrès et qui domine dans l'association telle qu'elle est aujourd'hui composée. Le clergé ne s'y est pas trompé ; aussi, à part quelques prêtres des Etats-Unis, s'est-il soigneusement abstenu de prendre part au congrès et aux manifestations extérieures.

\* \* \*

Le 17 de ce mois, est décédé dans sa ville épiscopale, après quelques jours seulement de maladie, Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke.

C'est une grande et douloureuse perte pour l'Eglise du Canada.

Mgr Antoine Racine est né à Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, près Québec, le 26 janvier 1822. Il a été ordonné prêtre, à Québec,



le 12 septembre 1844 et nommé vicaire à la Malbaie. En 1849, il était curé et missionnaire de Saint-Louis de Blandford, de Bulstrode et de Stanfold, puis en 1851, curé de Saint-Joseph de la Beauce, et, en 1853, desservant de l'église Saint-Jean de Québec. Il fut préconisé évêque de Sherbrooke le 1er septembre 1874 et sacré dans l'église Saint-Jean de Québec, le 18 octobre suivant. L'un de ses frères devenait, lui aussi, évêque, et occupa jusqu'à sa mort le siège épiscopal de Chicoutimi.

Mgr Racine comptait donc près de cinquante années de prêtrise et vingt d'épiscopat. Cette longue carrière a été bien remplie. Les œuvres apostoliques de ce serviteur de Dieu perpétueront sa mémoire à l'égal des plus illustres chefs de l'Eglise du Canada.

